

**ALGÉRIE - EGYPTÉ**  
**Le Président Bouteflika félicite Abdel Fattah al-Sissi pour sa réélection à la tête de la République d'Égypte**  
P. 24

**ALGERIE-PALESTINE**  
**Journée de la Terre : une halte de solidarité avec le peuple palestinien dans sa lutte contre l'occupant israélien**  
P. 24

**ALGÉRIE-VENEZUELA**  
**Zemali s'entretient avec l'ambassadeur vénézuélien sur le développement des relations bilatérales dans les domaines du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale**  
P. 24

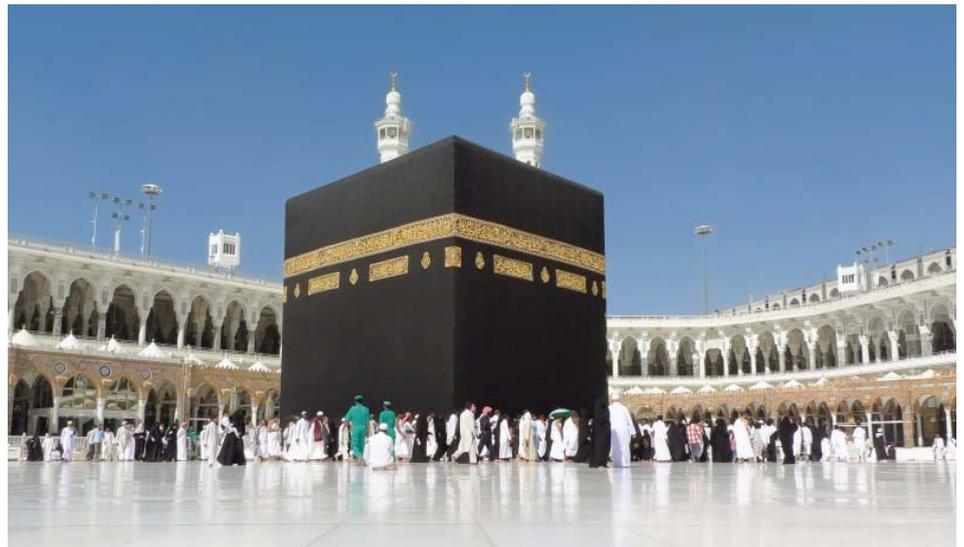
**ALGÉRIE-ROUMANIE**  
**Bouhadja passe en revue avec le MAE roumain le renforcement des relations bilatérales dans divers domaines**  
P. 24

H A D J 2 0 1 8

## LE MINISTRE DES AFFAIRES RELIGIEUSES ET DES WAKFS, MOHAMED AÏSSA L'A AFFIRMÉ, HIER À ALGER: **«La durée du séjour des hadjis algériens dans les Lieux saints fixée à 34 jours»**

Le ministre des Affaires religieuses et des wakfs, Mohamed Aïssa a indiqué, hier, que le séjour des hadjis algériens dans les Lieux saints de l'Islam "a été fixé à une durée maximale de 34 jours, suite à la décision des autorités saoudiennes de revoir à la baisse le nombre des vols durant la saison du hadj". "Cette année, le séjour des hadjis algériens dans les Lieux saints de l'Islam oscillera entre 31 et 34 jours, suite aux négociations menées avec les autorités saoudiennes, sachant que la durée fixée par ces dernières est de 40 jours, le nombre de vols ayant été revu à la baisse au niveau des aéroports saoudiens vu la grande affluence enregistrée en cette période", a précisé M. Aïssa sur les ondes de la Radio nationale.

P. 3



LE PROFESSEUR MERZAK GHARNAOUT, PRÉSIDENT DE L'ACADÉMIE ALGÉRIENNE D'ALLERGLOGIE (AAA), CHEF DU SERVICE PNEUMOLOGIE ET D'ALLERGLOGIE À L'HÔPITAL DE ROUBA ET VICE-RECTEUR DE L'UNIVERSITÉ ALGER1, INVITÉ HIER AU FORUM DE DK NEWS

**P<sup>r</sup> MERZAK GHARNAOUT :**  
**«Les maladies allergiques touchent une moyenne de 25 à 30% de la population»**  
P. 6

**ÉDUCATION**  
**Benghabrit annonce une série de rencontres avec les syndicats du secteur au cours de cette semaine**  
P. 4

SANTÉ

**LE DIABÈTE soigné grâce à la graisse ?**  
P.p 12-13

ECONOMIE

**CONGRÈS**  
**Les investissements dans les énergies renouvelables demeurent marginaux en Algérie**  
P. 7

F   TBALL

**LIGUE 1 MOBILIS (23<sup>e</sup> JOURNÉE/ MISE À JOUR)**  
**JSK-MCA, un "clasico" des extrêmes**  
P. 22

SOCIÉTÉ

**OUARGLA : 5 ans de prison pour traite d'êtres humains**  
P. 9

## PARLEMENT

**APN: reprise des travaux le 9 avril en séance plénière consacrée au vote de trois projets de loi**

L'Assemblée populaire nationale (APN) reprendra lundi 9 avril ses travaux en plénière consacrée au vote de trois projets de loi relatifs aux secteurs du commerce et de la formation professionnelle, a indiqué dimanche un communiqué de l'APN. Il s'agit du projet de loi modifiant et complétant la loi

09-03 relative à la protection du consommateur et à la répression des fraudes, du projet de loi modifiant et complétant la loi 04-08 relative aux conditions d'exercice des activités commerciales et du projet de loi fixant les règles applicables en matière d'apprentissage, précise le communiqué.

**Horaire des prières**

Mardi 16 Rajab 1439

Fajr	04:54
Dohr	12:52
Asr	16:27
Maghreb	19:16
Isha	20:39


**DEMAIN À PARTIR DE 9H  
À L'HÔTEL AURASSI  
AG annuelle de la chambre  
algérienne de commerce  
et d'industrie**

Le ministre du commerce procédera à l'ouverture des travaux de l'AG annuelle de la chambre algérienne de commerce et d'industrie qui se tiendra demain à l'hôtel aurassi à ghoo


**AUJOURD'HUI ET DEMAIN À TÉBESSA  
Conférence sur le parcours  
du cheikh Saâdi Taher Harat**

La bibliothèque principale de lecture publique de la wilaya de Tébessa, organise les 3 et 4 avril, une conférence nationale autour du cheikh Saadi Taher Harat.

## SANTÉ

**La tuberculose  
au centre d'une journée  
scientifique jeudi à Oran**

L'Établissement hospitalo-universitaire 1er Novembre d'Oran abritera jeudi dans le cadre de la célébration de la journée internationale de lutte contre la tuberculose (24 mars de chaque année), une journée scientifique sur cette maladie infectieuse.

Organisée par l'Observatoire régional de la santé d'Oran (ORS), en collaboration avec la direction locale de la Santé et de la Population, avec la participation de spécialistes de l'EHU et du



CHU d'Oran, cette journée sera consacrée à la présentation d'une évaluation complète et actualisée de la situation épidémiologique de la tuberculose, et les progrès accomplis en matière de soins et de prévention, a souligné le Dr Nawel Belarbi, directrice de l'ORS.

**VALORISATION DU PATRIMOINE  
CULTUREL**
**Ateliers nationaux  
de formation à Oran**

Trois ateliers de formation dédiés au patrimoine culturel de dimension nationale ont été ouverts dimanche à Oran, a-t-on appris auprès de l'association socioculturelle locale "Santé Sidi El-Houari" (SDH) qui abrite cette rencontre.

"Près de 50 cadres de différentes associations du pays bénéficient de cette formation initiée à la faveur du Programme national d'appui à la protection et à la valorisation du patrimoine culturel en Algérie", a précisé à l'APS Assia Brahimi, chargée de la communication à SDH.



## NUMÉRIQUE

**Ouverture à Alger de  
la 27e session du SICOM**

La 27ème édition du Salon international de l'informatique, de la bureautique et de la communication (SICOM), inscrite sur le thème de l'innovation et de la digitalisation, s'est ouverte hier à Alger, au Palais des expositions (Pins maritimes), avec la participation de 40 exposants. Cet événement dédié aux secteurs des TIC et de la communication en général sera ouvert cette année beaucoup sur le numérique que sur l'informatique en général, a indiqué lors d'une conférence de presse, Hocine Mira, responsable de Mira Cards Edition, organisateur de l'évènement.

**Météo**

	Max	Min
Alger	21°	14°
Oran	21°	13°
Annaba	21°	13°
Béjaïa	28°	11°
Tamanrasset	36°	21°

## DIMANCHE À 17H42

**Une secousse tellurique  
de 3,4 enregistrée à Oued  
Djer dans la wilaya  
de Blida**

Une secousse tellurique de magnitude 3,2 sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée dimanche à 17h42 dans la wilaya de Blida, a indiqué le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG) dans un communiqué. L'épicentre de la secousse a été localisé à 5 km sud-est de Oued Djer, a précisé la même source wilaya de Blida.

**MUSÉE NATIONAL D'ART  
CONTEMPORAIN  
Exposition de designers  
algériens et italiens**

A l'occasion de la 2e journée du design italien dans le monde «Italian design 2018», le musée national d'art moderne et contemporain d'Alger, abrite jusqu'au 10 avril, la 2e édition de l'exposition «Le design italien rencontre le design algérien».


**LE 7 AVRIL À SÉTIF  
1ère Journée maghrébine sur  
«L'hypospadias»**


La société algérienne de chirurgie pédiatrique (SACP), organise samedi 7 avril au niveau du service de chirurgie pédiatrique du complexe mère et enfant El Bez de Sétif, la 1ère Journée maghrébine sur "L'hypospadias".

**LES 4 ET 5 AVRIL À ARZEW  
Prochain colloque  
national sur la fraude  
en milieu scolaire**


Le 2ème colloque scientifique national sur la fraude en milieu scolaire se tiendra, les 4 et 5 avril à Arzew, à l'Est d'Oran, a-t-on appris, samedi des organisateurs.

Cette rencontre, organisée par la Direction de wilaya de l'éducation et l'association des parents d'élèves du lycée Emir Khaled d'Arzew et en collaboration avec les établissements d'enseignement supérieur d'Oran, permettra de diagnostiquer les causes de ce phénomène qui commence à prendre de l'ampleur et les moyens permettant de l'endiguer.

**LES 4 ET 5 AVRIL À L'ESAA  
Séminaire-atelier  
sur : «La gestion des  
chantiers»**


La Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), organise les 04 et 05 avril, à l'École supérieure algérienne des affaires (ESAA) de Mohammedia, un séminaire-atelier sur «La gestion d'un chantier : structuration et indicateurs de mesure et de contrôle des actions techniques et financières». Un chantier est constitué d'un ensemble complexe d'activités interdépendantes faisant intervenir plusieurs acteurs. Sa gestion interpelle l'entreprise à comprendre le marché et planifier la rentabilité escomptée en utilisant les meilleurs indicateurs, outils et méthodes de travail. C'est le gage le plus sûr pour orienter son entreprise vers la réussite et gagner une notoriété dans la conduite d'un chantier selon le rapport d'équilibre «Budget, Echéance et Qualité».

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR, DES COLLECTIVITÉS LOCALES ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, NOUREDDINE BEDOUI, L'A ANNONCÉ À ALGER

## Mise en place prochaine de la Délégation nationale de sécurité routière

Le ministre de l'Intérieur, des collectivités locales et de l'aménagement du territoire, Noureddine Bedoui, a annoncé, à Alger, la mise en place prochaine de la Délégation nationale de sécurité routière.

"La Délégation nationale de sécurité routière, chargée de l'exécution opérationnelle de la stratégie du Gouvernement en matière de sécurité routière, sera prochainement mise en place", a indiqué M.

Bedoui dans une allocution à l'occasion du lancement du permis de conduire biométrique, affirmant que cette délégation "procèdera à la régulation de l'intervention des autorités publiques en matière de sécurité routière et à la coordination des activités liées à la sécurité routière à travers la gestion du fichier national du permis de conduire, les infractions routières, les cartes d'immatriculation de véhicules ainsi que le permis à points".

Il a indiqué, en outre, que "le système intégré mis en place par le Gouvernement en matière de sécurité routière requiert le recours au permis de conduire biométrique qui aiderait à réduire les accidents de la route pour assurer la sécurité routière à travers un système de permis à points basée sur une approche pédagogique et préventive incitant le conducteur à respecter le code de la route".

Ce permis, poursuit le ministre, "tend à rationaliser les dépenses à même d'augmenter l'efficacité d'intervention des services de sécurité, en cas d'infractions".

M. Bedoui a saisi cette occasion pour souligner que "le permis de conduire biométrique sera la base de la stratégie de l'Etat en matière de sécurité routière, d'autant que l'Algérie enregistre des taux records en termes d'accident de la route occasionnant 4.000 morts annuellement, à raison de 11 victime/jour, outre des dizaines de blessés et des pertes économiques dépassant les 100 milliards de dinars", des chiffres que le ministre a qualifiés d'"inquiétants de terrifiants".

A ce propos, M. Bedoui a indiqué que la délivrance du nouveau permis de conduire constituait "un nouveau jalon pour la modernisation de l'administration et son rapprochement du citoyen dans le cadre d'un projet ambitieux véhiculé par le programme du président de la



République, Abdelaziz Bouteflika qui a ordonné, à maintes reprises, au gouvernement d'accélérer la cadence de sa réalisation pour atteindre la e-gouvernance".

Il a fait savoir que la conception du permis de conduire biométrique sera "à 100% algérienne à travers un partenariat gagnant-gagnant entre les secteurs public et privé tout en ouvrant la voie aux jeunes entreprises pour accéder à ce domaine et faire de l'Algérie un pôle régional et continental par excellence dans ces industries technologiques".

Soulignant que ce permis "est hautement sécurisée et jouit d'une conception qui répond aux standards internationaux", le ministre a précisé que "tous les aspects relatifs aux informations et données personnelles relèvent des seules compétences des pouvoirs publics et personne ne saurait avoir accès à ces informations, sauf sur autorisation légale".

Après avoir rappelé que ce permis de conduire sera disponible dans un premier temps à travers les quatre communes pilotes d'Alger, le premier responsable du secteur a ajouté qu'il (permis) sera généralisé dans toutes les communes de la capitale avant la fin juin et dans toutes les communes du pays avant la fin 2018 et ce "en adéquation avec l'opération de généralisation de l'utilisation du guichet électronique unique des communes".

Il a également fait savoir que ses services étaient en passe de conclure une convention avec Algérie Poste pour faire parvenir ce permis au domicile des demandeurs avec le code secret permettant l'accès aux services électroniques, outre la dotation des communes en terminaux électroniques en mai prochain permettant aussi de lire les documents biométriques, en attendant que cette opération soit généralisée prochainement aux services de Sûreté et de la Gendarmerie nationale, a-t-il dit.

Le ministre a mis en avant "les efforts consentis par l'Etat dans le cadre du programme du président de la République visant à promouvoir le service public à prêter avec des méthodes intelligentes pour éviter ainsi au citoyen le déplacement et l'attente".

Enfin, le ministre a conclu que le gouvernement "ne ménagera aucun effort pour servir le citoyen dans tous les domaines de vie", précisant que l'Algérie était "riche en réalisations initiées par le président de la République et basées sur la sécurité, la stabilité et l'édification de l'économie nationale pour le bien-être des citoyens".

200 éléments de la Protection civile seront également mobilisés.

## HADJ 2018

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aïssa a indiqué, hier à Alger:

«La durée du séjour des hadjis algériens dans les Lieux saints fixée à 34 jours»



Le ministre des Affaires religieuses et des wakfs, Mohamed Aïssa a indiqué, hier, que le séjour des hadjis algériens dans les Lieux saints de l'Islam "a été fixé à une durée maximale de 34 jours, suite à la décision des autorités saoudiennes de revoir à la baisse le nombre des vols durant la saison du hadj".

"Cette année, le séjour des hadjis algériens dans les Lieux saints de l'Islam oscillera entre 31 et 34 jours, suite aux négociations menées avec les autorités saoudiennes, sachant que la durée fixée par ces dernières est de 40 jours, le nombre de vols ayant été revu à la baisse au niveau des aéroports saoudiens vu la grande affluence enregistrée en cette période", a précisé M. Aïssa sur les ondes de la Radio nationale.

Rassurant les hadjis algériens que les moyens de transport et les tentes qui leur seront réservées "disposeront de toutes les commodités", le ministre a indiqué que le hadji seraient confrontés aux mêmes difficultés à Mina durant cette saison, expliquant que les moyens de confort exigeaient un coût dépassant les 200 millions de centimes, alors que le montant payé par le hadji ne dépasse pas les 52 millions de centimes.

Pour veiller à la santé des hadjis, l'effectif de la mission médicale passera de 100 à 115 médecins, les autorités sanitaires saoudiennes ayant mis en garde contre l'apparition de nouvelles maladies pouvant affecter les hadjis.

Le premier vol des hadjis vers les Lieux saints est prévu le 25 juillet prochain.

L'opération sera encadrée par 44 agences de voyages aux côtés de deux établissements publics.

Toutes les procédures administratives seront parachèverées vers la mi-mai, date à laquelle le nombre des hadjis atteindra 36.000 hadjis ayant déjà finalisé la réservation, le paiement de leurs redevances, la vaccination et la réservation des chambres d'hôtel.

La période allant entre le 15 mai et le 25 juillet sera consacrée à la formation, l'accompagnement et l'orientation en matière de santé, de logistique, d'informations et de religion, a indiqué le ministre.

Evoquant le dossier des wakfs en Algérie, M. Aïssa a révélé le parachèvement de l'élaboration du projet de loi relatif au cahier des charges portant exploitation de ces biens qui sera "présenté en conseil de ministres".

APS

## PARTI FLN

### Report au 10 avril de la réunion de la commission de discipline

La Commission centrale de discipline du parti Front de libération nationale (FLN) a décidé de reporter au 10 avril, sa réunion prévue dimanche pour l'examen des dossiers de trois membres du comité central.

Selon une source du parti, la raison de ce report est due à "l'absence des membres concernés après avoir été convoqués à comparaître devant la commission pour manquement aux dispositions des statuts du parti". La prochaine réunion sera



"la dernière occasion pour les membres concernés, au cours de laquelle la commission de discipline procédera à l'élaboration

d'un rapport final à soumettre ensuite au Secrétaire général du parti qui décidera du sort de ces membres en ques-

tion". Il s'agit du membre du conseil de la nation, Abdelwahab Benzaim, de l'ex député Mohamed Cherif Ould Hocine et de l'ex membre du bureau politique Kada Benaouda.

Le SG du parti, Djamel Ould Abbès avait déclaré récemment que la "direction du parti a décidé d'exclure 3 membres du comité central du parti selon le rapport établi par la commission de discipline qui examine actuellement les dossiers de deux autres membres".

## ÉLECTIONS

## La HIISE organise 4 rencontres régionales en avril

La Haute instance indépendante de surveillance des élections (HIISE) organise, au mois d'avril, quatre (4) rencontres régionales à Sidi Bel Abbès, Sétif, Alger et Biskra portant sur des thèmes en rapport avec ses missions, et ce en prélude à une autre rencontre prévue en mai prochain, avec des responsables et représentants de partis politiques, indique dimanche un communiqué de la même instance.

La première rencontre aura lieu demain dans la ville de Sidi Bel Abbès, suivie d'une autre dans la ville de Sétif, le 9 avril, puis une troisième à Alger, le 11 du même mois et enfin une quatrième à Biskra, le 18 du mois courant.

Ces rencontres traiteront dans leur ensemble de trois thèmes ayant trait à l'essence même des missions de la HIISE et porteront sur "l'évaluation du travail au moyen des outils de contrôle", "les engagements des membres de la HIISE" et "la méthodologie inhérente à l'élaboration des rapports".

Des magistrats et des compétences indépendantes, membres de la HIISE, développeront les thèmes retenus, et ce dans le cadre de la mise en oeuvre du programme pratique tracé par la présidence de l'Instance, et la concrétisation des stipulations de l'article 194 de la Constitution, à travers l'organisation de cycles de formation civique autour de la surveillance des élections et de l'élaboration des recours.

L'objectif escompté de ces rassemblements scientifiques et juridiques est "la sensibilisation des membres l'Instance de leur devoir national et professionnel et les habiliter en vue d'être à la hauteur de la responsabilité qui leur incombe et la lourde confiance dont ils sont investis, outre "l'échange des idées et propositions en vue de parvenir à une vision unifiée, claire et pratique devant promouvoir le rôle de contrôle de la Haute instance et de consacrer davantage de confiance et de satisfaction parmi le peuple", précise le communiqué.

Ces rencontres tendent également à "encourager les principaux partenaires de la HIISE, à leur tête, le citoyen, les partenaires politiques, en sus des magistrats, de l'Administration et des divers médias à adhérer ensemble à la dynamique qui aboutira à la concrétisation de la stabilité politique et sociale", ajoute-t-on de même source.

A cet effet, la HIISE, qui souhaite que le débat se déroule dans son cadre scientifique et juridique, aspire à aboutir à "des résultats concrets et positifs en prélude de la rencontre qui réunira le 5 mai prochain à Alger le président de la HIISE, Abdelwahab Derbal avec les responsables et représentants des partis politiques", en vue de "promouvoir les moyens et méthodes de surveillance des élections".

Pour la HIISE, la rencontre du 5 mai prochain sera "un pas qualitatif et efficace et un jalon fort pour instaurer la confiance entre les différentes composantes de la société algérienne".

L'instance souhaite, dans ce sens, que cette rencontre soit "une occasion pour la consécration du dialogue constructif et le traitement sérieux et positif de tout appel de coopération visant à servir l'intérêt général".

Dans ce cadre, la HIISE s'est dit convaincue que cette rencontre sera bénéfique pour tous, souhaitant qu'elle soit "un nouveau départ entre les deux parties, à travers une action commune visant à protéger la voix du citoyen", ce qui constitue, souligne l'instance, "l'essence même de notre démarche et de la mission constitutionnelle de la haute instance".

APS

## ÉDUCATION

## Benghabrit annonce une série de rencontres avec les syndicats du secteur au cours de cette semaine

La ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghabrit, a annoncé dimanche à Alger une série de rencontres, prévues pour cette semaine, avec les syndicats du secteur pour examiner leurs revendications, indiquant que le dialogue avec ces syndicats "n'a pas été vain".

Intervenant en marge d'une conférence consacrée à l'évaluation du partenariat entre les secteurs de l'éducation et de la culture, Mme Benghabrit a déclaré à la presse que "les portes du dialogue restent ouvertes", précisant que le ministère tiendra "au cours de cette semaine plusieurs rencontres avec les syndicats".

La ministre a affirmé que le dialogue avec les syndicats n'avait pas "été vain", mettant en avant que le ministère de l'Éducation "accomplis ses missions", appelant les syndicats concernés à "tenir compte des propositions soumises dans le cadre de l'échange d'avis" entre les deux parties.

A ce propos, la première responsable du secteur a ajouté que le secteur de l'éducation "a réalisé un saut qualitatif notamment en termes de prise en charge des re-



vendications socio-professionnelles du personnel de l'éducation".

D'autre part, la minis-

tre a rassuré les élèves et leurs parents que "toutes les mesures ont été prises pour poursuivre les cours

durant le troisième trimestre afin de passer les examens dans de bonnes conditions".

## BENGHABRIT :

## Le bilan du partenariat entre les ministères de l'Éducation nationale et de la Culture est "positif"

La ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghabrit, a affirmé dimanche à Alger que le bilan du partenariat entre les secteurs de l'Éducation et de la Culture était "positif", notamment en ce qui concerne l'enrichissement des manuels scolaires par des contributions d'écrivains algériens.

Lors d'une rencontre avec le ministre de la Culture, Azeddine Mihoubi, consacrée à l'évaluation du partenariat dans le cadre de la convention signée il y a trois ans entre les deux ministères, Mme Benghabrit a indiqué que l'introduction d'extraits littéraires d'écrivains et romanciers algériens dans les manuels scolaires dans les deux langues nationales (arabe et amazighe) et les langues étrangères, notamment le français et l'anglais, constituait un "support pédagogique adéquat" susceptible de promouvoir la littérature algérienne, tous genres confondus, et de renforcer l'identité algérienne.

Le ministère de l'Éducation nationale avait lancé durant les trois dernières années une base nationale de références dans laquelle des textes d'écrivains algériens ont été introduits dans les manuels scolaires et les supports éducatifs à 80% contre 2% auparavant.

La priorité a été donnée au cycle primaire, aux compétences orales

en matière de langues, à la lecture et aux activités artistiques, notamment le théâtre.

Les élèves sont appelés de ce fait à préserver le patrimoine national, notamment l'histoire.

L'accent est particulièrement mis sur la nécessité de consacrer le cours inaugural de l'année scolaire 2016-2017 aux messages des martyrs (Hassiba Benbouali, colonel Lotfi, Ahmed Zabana...).

Il s'agira également de la célébration dans les écoles des fêtes nationales et religieuses (El Mawlid Ennabaoui, Yanayer...), l'organisation d'ateliers pour encourager l'innovation chez les jeunes à travers le lancement, récemment, du Prix national de la Lecture et de l'Écriture créative "Aklam Biladi" destiné à tous les cycles d'enseignement outre la participation au salon international du livre.

Les principaux objectifs tracés dans le cadre de ce programme concerne "la reconstitution des trésors des bibliothèques nationales à la lumière des règles de référence culturelle nationale et la dotation des établissements scolaires de livres offerts par le ministère de la Culture, en œuvrant à faire du SILA un événement, incitant les élèves à la lecture et à connaître la production intellectuelle nationale et universelle.

Il s'agit également d'associer le ministère de la Culture au concours "Aqlam biladi" (des plumes de mon pays) notamment en ce qui a trait au choix des lauréats au niveau régional et national.

"L'investissement dans le domaine culturel doit s'initier dans le milieu scolaire", a affirmé pour sa part M. Mihoubi, soulignant que "l'école algérienne demeure la base du développement, de la connaissance et de l'innovation".

Il a qualifié "d'encourageante" l'évaluation préliminaire du partenariat entre les secteurs de la Culture et de l'Éducation, mettant en avant l'importance d'inculquer la culture algérienne à l'enfant en se référant aux écrivains et plasticiens algériens.

Les livres devant être distribués à 50 lycées à travers 50 directions de l'Éducation à l'échelle nationale sont "organisés et fin prêts", a-t-il affirmé, proposant leur distribution à l'occasion de Yaoum el Ilm (Journée du savoir), le 16 avril à travers les différentes wilayas.

Le ministère de la Culture fera un don à 50 lycées qui obtiendront les meilleurs résultats au baccalauréat, soit un total de 50.000 titres qui constitueront la première base dans la création des bibliothèques et l'incitation de l'enfant à la lecture.

## SANTÉ Le ministre de la Santé optimiste quant aux résultats de sa rencontre avec les médecins résidents

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mokhtar Hasbellaoui, a exprimé, dimanche à Alger "son optimisme quant aux résultats de sa rencontre avec les médecins résidents".

"Je suis optimiste quant aux résultats ayant couronné cette rencontre", a affirmé le ministre de la Santé dans une brève déclaration à la presse à l'issue de sa rencontre avec les représentants des médecins résidents, en grève depuis le 14 novembre 2017, soulignant que "l'Etat prendra en charge toutes les préoccupations de ce corps". M. Hasbellaoui a précisé, à cette occasion, que "le ministère n'a pas fermé et ne fermera jamais les portes de dialogue avec les médecins résidents", a-t-il ajouté précisant que la rencontre "s'est déroulée dans un climat calme où des mesures à la hauteur des aspirations de ce corps ont été prises", exprimant son remerciement à "tous ceux qui ont contribué à ce dialogue". Dans le même contexte, le ministre a fait savoir que "les deux parties signeront le procès-verbal de la rencontre qui sera communiqué dans l'après-midi ou lundi", sans donner plus d'explications sur les résultats obtenus. Pour sa part, le représentant des médecins résidents, le Dr Mohamed Tileb a qualifié les résultats de cette rencontre de "positifs", affirmant que



"la décision finale des médecins résidents sera annoncée mardi prochain après la consultation des bases lundi". Les revendications des 15.000 médecins résidents sur le territoire national por-

tent, entre autres, sur "l'annulation du caractère obligatoire du service civil, la dispense du service militaire, une meilleure formation pédagogique et la révision des statuts".

## RÉUNION MINISTÈRE DE LA SANTÉ-CAMRA: "Réouverture" du dossier du statut du résident et réaménagement de la durée du service civil

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière a donné, dimanche soir, son accord pour la "réouverture" du dossier du statut du résident, en vue d'"apporter toutes les corrections nécessaires aux insuffisances et incohérences contenues dans le statut actuel".

Le principe de réaménagement de la durée du service civil a été aussi retenu.

Dans le compte rendu sanctionnant la réunion du Collectif autonome des médecins résidents (CAMRA) et le ministre de la Santé, Mokhtar Hasbellaoui, il est indiqué qu'après examen des points contenus dans la plateforme de revendications suivi d'un large débat, le ministre a donné son accord pour la "réouverture" du dossier du statut du résident, en vue d'"apporter toutes les corrections nécessaires aux insuffisances et incohérences contenues dans le statut actuel".

La révision en question concerne notamment, "le droit au congé de maternité, la couverture juridique, les congés spéciaux, le congé scientifique à l'exception des dispositions pouvant engendrer une incidence financière".

Ainsi, un accord favorable a été exprimé, pour le congé de maternité, le considérant "comme période de travail effectif, et toute autre position administrative conformément à l'ordonnance 06-03", est-il indiqué dans son

compte rendu. Le même document a fait savoir qu'une série d'autres décisions a été prise, en faveur des médecins résidents, dont celui du dossier du service civil, pour lequel le principe de fixer la durée de "3 à 4 ans pour les villes universitaires du Nord du pays et de 1 à 2 ans pour les autres villes, y compris les villes universitaires du Sud", a été arrêté, alors que pour le service national, il a été décidé que la durée accomplie est "déductible de la durée du service civil".

Par ailleurs, le principe relatif à la disponibilité d'"un logement individuel, équipé, adapté et décent comme préalable à toute affectation dans le cadre du service civil pour les wilayas du Sud et des Hauts plateaux et les villes situées dans un rayon de 100 km au plus du domicile du médecin concerné", a été aussi retenu, expliquant "en cas d'indisponibilité du logement, le chef d'établissement est dans l'obligation de recourir à une location".

Le principe d'instaurer une prime mensuelle du service civil (dont le montant variera entre "20.000 DA et 60.000 DA en fonction de la zone et en dehors des villes universitaires), et le principe d'accorder un regroupement familial pour tous les couples appartenant au secteur, sans passage par la commission de recours", ont été également retenus, selon le document.

La même source a indiqué que les affectations des spé-

cialistes se font en fonction du plateau technique propre à chaque spécialité.

"Ceci est une condition pour l'ouverture du poste", est-il expliqué. Au sujet du droit à l'installation d'un laboratoire polyvalent à titre privé, la réunion a convenu que ce droit concernera "les spécialités + hématologie, immunologie-biochimie-parasitologie-microbiologie-toxicologie et hématologie+", ainsi que la spécialité d'histo-embryologie et de génétique clinique".

"Ces revendications seront prises en charge dans le cadre du nouveau projet de loi relative à la santé actuellement au niveau de l'APN.

Le ministère s'est engagé à défendre cette question auprès de cette instance", peut-on encore lire dans le compte rendu.

Par ailleurs, le compte rendu a fait savoir que les postes budgétaires pour les spécialités non assujetties au service civil médicales, pharmaceutiques et de médecine dentaire, seront totalement assurés pour l'année 2018.

Toutefois, le choix des postes se fera par ordre de mérite, est-t-il souligné.

D'un autre côté, il a été décidé l'augmentation du nombre des résidents au sein de la Commission d'affectation, du suivi, d'évaluation et de recours à trois (3) résidents en procédant à la modification du décret y afférent.

"Un accord a été donné pour faire bénéficier le médecin spécialiste exerçant

dans le cadre du service civil d'une journée pédagogique par semaine", a-t-il mentionné, indiquant qu'il a été également retenu le principe d'accorder le droit à l'activité lucrative sans condition d'ancienneté dans les villes du Sud et les Hauts plateaux à raison de demi-journées par semaine.

"Toutes les mesures incitatives arrêtées en commun accord seront applicables à partir de l'année 2018", a-t-on ajouté, soulignant à l'occasion que "le droit syndical pour les résidents s'exercera conformément à l'article 42 de la loi 90-14".

Enfin, il a été précisé que les revendications relatives à la formation et à la pédagogie, seront prises en charge en étroite collaboration entre les deux départements ministériels et les autres instances concernées.

Le compte rendu de la réunion fait savoir, cependant que "la mise en œuvre de toutes ces décisions reste conditionnée par l'arrêt de la grève et la reprise du travail".

A cet effet, le Collectif a annoncé que des Assemblées générales seront organisées mardi, sur tout le territoire national afin de discuter du document et de procéder au vote, précisant de son côté que "la décision revient à l'ensemble des résidents".

Aucune décision n'a été prise par le bureau national", est-il précisé dans le compte rendu.

## TOURISME - MÉDIA Une vingtaine de représentants de la presse nationale et de l'ANCA en visite à Ghardaïa

Une vingtaine de représentants de la presse nationale et de membres de l'association nationale des commerçants et artisans (ANCA) ont effectué dimanche et hier une visite de prospection dans la wilaya de Ghardaïa, en vue de découvrir les potentialités touristiques de la région.

Cette visite de trois jours s'inscrit dans le cadre d'un programme initié par le ministère du Tourisme et de l'Artisanat visant à promouvoir les produits touristiques oasiens susceptibles de favoriser la commercialisation de cette destination et également les produits de l'artisanat local, ont indiqué des membres de l'ANCA.

La délégation a visité plusieurs sites touristiques de la wilaya de Ghardaïa, dont le Ksar de Béni-Isguen avec son souk (place du marché) célèbre pour la vente à la criée, le Bordj (tour) Boulila, le barrage de la palmeraie de Béni-Isguen ainsi que le nouveau Ksar de Tafillelt.

Elle a également visité le site du partage traditionnel des eaux d'irrigation des palmeraies, le Ksar et la mosquée El-Atik, ainsi que la place du souk de Ghardaïa, avant de visiter les ksour d'El-Atteuf et de Bounoura, ainsi que leurs monuments historiques.

Une halte au centre d'estampillage de tapis a permis aux membres de cette délégation d'examiner avec les acteurs locaux l'ensemble des voies et moyens pouvant contribuer à la promotion de l'artisanat et du tourisme oasiens de la région.

Au cours de cette visite, les membres de la délégation ont eu à apprécier le potentiel touristique considérable des oasis de la wilaya de Ghardaïa, leurs paysages et panorama magnifiques (oasis et ksour), et la qualité de l'hospitalité de la région.

Les membres de la délégation ont visité aussi le ksar de Méthilil et la région de Seb-Seb, avant de poursuivre leur tournée vers la wilaya déléguée d'El-Meanea où ils ont eu également l'occasion de découvrir les potentialités touristiques et atouts naturels, notamment le lac "El-Maleh", classé comme zone humide d'importance internationale sur la liste de la convention de Ramsar, ainsi que le dynamisme et la croissance soutenue qu'a connue la région, comme en témoigne l'émergence de nombreux périmètres agricoles et les infrastructures de base.

Selon de nombreux responsables locaux, la région de Ghardaïa constitue une destination célèbre dans le monde entier, notamment dans le domaine de l'architecture où la vallée du M'Zab est classée patrimoine mondiale.

Pour d'autres acteurs de la région, cette visite n'apporte aucun impact sur le tourisme ou l'artisanat, les visiteurs nationaux connaissant bien la région et son artisanat, mais il faut promouvoir la destination à l'étranger et faciliter l'arrivée des touristes à Ghardaïa.

L'espace saharien, avec ses nombreuses oasis offrant ombre et gîtes, constitue un produit original et typique fort prisé et est essentiel pour le développement du tourisme écologique devenu un produit international dicté par le besoin de l'aventure et de la découverte de la nature, a fait savoir un tour opérateur local. Cet événement devra se poursuivre par des visites dans les régions du Touat et Gourara (Adrar/Timimoune) ainsi que dans les oasis de la Saoura, afin de promouvoir le tourisme et l'artisanat, a-t-on fait savoir.

LE PROFESSEUR MERZAK GHARNAOUT, PRÉSIDENT DE L'ACADÉMIE ALGÉRIENNE D'ALLERGOLOGIE (AAA), CHEF DU SERVICE PNEUMOLOGIE ET D'ALLERGOLOGIE À L'HÔPITAL DE ROUIBA ET VICE-RECTEUR DE L'UNIVERSITÉ ALGER I, INVITÉ HIER AU FORUM DE DK NEWS

PR MERZAK GHARNAOUT, PRÉSIDENT DE L'ACADÉMIE ALGÉRIENNE D'ALLERGOLOGIE, L'A RÉVÉLÉ HIER :

## «Les maladies allergiques touchent une moyenne de 25 à 30% de la population»

Afin d'inculquer les bonnes pratiques de manière continue, Pr Merzak GHARNAOUT, chef du service pneumo au CHU de Rouïba, n'a pas manqué de prodiguer de simples exemples à suivre, afin d'asseoir une culture de prévention et préservation de la santé publique.



Amar CHEKAR

Professeur Merzak GHARNAOUT, Vice-Rector chargé des relations extérieures, Coopération, Animation, Communication et évènements scientifiques à l'université ALGER I, met en évidence l'importance de la spécialisation des maladies allergiques en Algérie.

« Tenant compte des conséquences négatives qui avancent depuis un bon moment, il est temps de mettre en place un ensemble de mécanismes de lutte contre l'allergie, à commencer par la mise en place d'un plan national et la formation des médecins sur la question de l'environnement » a-t-il souligné hier, lors du forum DK News à Alger.

Avec une moyenne de 10 millions d'Algériens qui sont atteints de maladies allergiques, toutes âges confondus, Pr Gharnaout argumenté son appel par plusieurs facteurs qui sont liés à la dégradation de l'environnement à commencer par les différentes poussières, produits chimiques et pollutions nuisibles à la qualité de notre environnement quotidien. Les maladies allergiques sont passées du taux de 9,5% en 1994 à 25 et 30% de la population en 2018.

### Il vaut mieux prévenir que guérir

Classée parmi les maladies dangereuses qui développent d'autres maladies mortelles, à commencer par le cancer en première position, l'Algérie se trouve dans l'obligation d'anticiper ses programmes et plans d'ac-



tion contre l'avancée des maladies allergiques.

La prise en charge rapide de ces maladies qui rentrent dans la famille de la médecine pneumologie qui se développe sans cesse, devra faire objet de diagnostic à temps afin d'éviter d'autres complications et apparitions de nouvelles situations à cause du retard de sa prise en charge dans les meilleurs conditions et temps.

Développer la formation des médecins sur la question de l'environnement et la consécration d'une journée nationale sur les maladies allergiques en Algérie, doivent être concrétisés sur le terrain dans un proche avenir.

### L'OMS tire la sonnette d'alarme

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS), a avancé un taux de 50% qui peut toucher la population mondiale dans les prochaines années.

Conséquences de plusieurs facteurs à commencer par les maladies génétiques qui se transmettent de manière régulière, le tabagisme comme facteur aggravant, les gaz industriels, la pollution, l'alimentation ou encore le manque et l'absence d'hygiène et tant d'autres éléments de la vie quotidienne qui influent sur le comportement individuel ou collectif, sont souvent à l'origine de l'apparition des symptômes.

Abordant le volet prévention qui constitue la base de lutte contre toutes les maladies, Pr Gharnaout, n'a pas manqué de déplorer la faiblesse de la formation des médecins qui doit être inscrite en priorité, afin d'éviter le pire.

« A l'instar des autres pays qui ont réussi leurs politiques de santé, je prends l'exemple de la France qui était quasiment nulle en matière de formation dans la spécialité allergique.

Mais, dès que les Français ont commencé à travailler sur le sujet, ils ont pu atteindre les résultats escomptés » a-t-il souligné en guise d'engagement pour lutter contre les maladies allergiques et d'autres maladies.

Pour aller de l'avant, l'invité du Forum n'a pas manqué de donner de simples exemples qui montrent toute l'importance de la formation et de la sensibilisation des citoyens à longueur d'année, un des moyens pour inculquer les bonnes pratiques de manière continue, avant de pouvoir asseoir une véritable culture de prévention et préservation de la santé qui coûte très cher et en même temps, elle n'a pas de prix.

Revenant longuement sur la place qu'occupent trois principaux facteurs de développement et l'amélioration

de la santé qui repose sur « la science est la conscience » avant tout, ce professeur de la génération post-indépendance a démontré que la problématique de la prévention et développement de la santé publique est dépendante de notre volonté et engagement individuel et collectif à promouvoir les valeurs et la qualité de notre environnement familial, professionnel et sociétal.

Doté d'un esprit scientifique d'excellence, Pr Gharnaout, chef du service pneumo au CHU de Rouïba, a souligné que son service enregistre quotidiennement un taux de 80% des maladies qui sont liées aux maladies allergiques, tout en affirmant que plusieurs maladies comme l'asthme, l'eczéma sont dus aux problèmes allergiques.

### Pénurie de médicaments

Par ailleurs, loin de dégager un esprit de défaitisme et autres idées négatives sur la situation de cette maladie allergique qui touche 10 millions de personnes en Algérie, il a assuré que la pénurie des médicaments pour le traitement n'existe pas pour les maladies allergiques, ni autres manques de moyens matériels, à savoir les plateaux techniques qui répondent aux besoins des hôpitaux, mais il y a lieu de prendre en compte, l'obligation des vaccins disponibles dans toutes les pharmacies du pays.

Tout en mettant en exergue la responsabilité des médecins devant leurs actes médicaux, Pr GHARNAOUT a vivement remis en place l'importance de la déontologie médicale qui place le patient au centre des préoccupations de tous les corps médicaux depuis la nuit des temps, afin de prévenir, lutter et préserver la santé et la vie humaine de tous les risques et dangers.

## CONGRÈS

# Les investissements dans les énergies renouvelables demeurent marginaux en Algérie

Plusieurs experts ont recommandé, dimanche à Alger, le renforcement de l'action du gouvernement dans le développement des énergies renouvelables (EnRs) en vue d'assurer le mix et la sécurité énergétiques dans le pays, en relevant que les investissements y afférents demeurent "marginaux".

Ces experts ont ainsi exprimé leurs points de vue lors d'une session portant sur la sécurité énergétique et les énergies renouvelables, dans le cadre du premier Congrès international sur les énergies renouvelables, la sécurité énergétique et la sécurité alimentaire organisé du 1er au 3 avril.

Dans ce cadre, le professeur et ex-directeur général des collectivités locales, Azzedine Belkacem, a souligné que la transition énergétique suppose qu'une priorité forte soit donnée à la valorisation des ressources locales, d'autant que jusqu'ici, une gestion centralisée de l'énergie a prévalu en Algérie, accusant un retard par rapport à d'autres pays de niveau comparable.

Selon lui, il demeure ainsi à savoir comment rendre, dans une logique de décentralisation progressive voire expérimentale, les collectivités locales politiquement responsables de l'équilibre énergétique de leur territoire.

Quant à l'experte senior agrégée par l'Union européenne (UE), Mme Aicha Adamou, elle a constaté que les investissements dans les EnRs demeurent "marginaux" en Algérie comparés aux potentialités du pays et à l'objectif fixé dans le programme national de développement des énergies renouvelables, et à ce qui se fait dans le monde.

À titre d'exemple, elle a signalé qu'en 2017, plus de 387 milliards de dollars ont été investis à travers le monde, soit 7.000 térawatt-heure (TWh) de capacité installée générant environ 10 millions d'emplois. Pourtant, a-t-elle signalé, le coût des investissements photovoltaïques en Afrique a baissé d'environ 62% depuis 2012,



avec une tendance à la baisse d'environ de 59% pour les décennies à venir. "En Algérie, les investissements dans les EnRs restent très marginaux comparé à l'objectif fixé dans le programme national de développement des énergies renouvelables", a-t-elle ajouté.

Selon elle, aujourd'hui, le taux d'intégration du renouvelable dans le bilan national n'excède pas les 2%. Pour le chercheur au Centre de recherche en technologie des semi-conducteurs (CRTSE), M. Messaoud Boumaour, l'énergie constitue un enjeu crucial au cœur des économies avec une forte dimension géopolitique.

"L'Algérie, dotée pourtant de potentiels remarquables avec un gisement solaire parmi les plus élevés au monde, des réserves incommensurables de minerai de silice et d'autres matériaux, et d'un vivier de compétences pluridisciplinaires, est confrontée au dilemme de son développement économique dans un contexte cri-

tique de tarissement de ses revenus en hydrocarbures", a-t-il observé.

Selon cet expert, l'Algérie devrait s'efforcer de cerner en urgence une vision stratégique et une feuille de route avec des échéances et centrée sur un secteur névralgique telle l'agriculture, et en se lançant résolument dans une phase d'action.

## Le potentiel solaire de l'Algérie représente 10 fois la consommation mondiale en électricité

Par ailleurs, le consultant international en énergie, M. Tewfik Hasni, a indiqué que le mix énergétique doit être garant de la sécurité algérienne que ce soit au plan d'approvisionnement qu'au plan indépendance énergétique.

Et d'ajouter que le potentiel solaire thermique de l'Algérie représente 10 fois la consommation mondiale en énergie électrique. Selon lui, l'exportation de cette

électricité pourrait ramener au pays des dizaines de milliards de dollars.

Pour sa part, le directeur général du Centre de développement des EnRs (CDER), M. Nourredine Yassaa, a expliqué que les EnRs se placent au cœur des politiques énergétiques et économiques menées par l'Algérie.

Selon lui, leur déploiement assurera inéluctablement l'indépendance énergétique du pays et générera dans son sillage, une dynamique de développement économique à travers l'implantation d'industries créatrices de richesse et d'emplois.

Quant à l'expert international en économie, Abderrahmane Mabrouk, il a préconisé des axes au profit du redressement national portant, notamment, sur la paix sociale, une nette volonté politique d'aller vers une économie de marché à finalité sociale, une régulation stricte de l'Etat pour éviter des transferts de rente au profit d'une minorité et la stabilisation du cadre macro-économique et financier.

Ce professeur a suggéré que l'Algérie soit "attentive" aux prix mondiaux du gaz, qui représente plus de 33% des recettes de Sonatrach et dont les contrats à moyen et long termes expirent entre 2018 et 2019.

D'où l'urgence, selon lui, d'attirer des investissements potentiels nationaux et étrangers à travers l'amendement de la loi des hydrocarbures de 2013 et, d'autre part, miser sur les énergies renouvelables. En outre, il relevé l'importance d'une nouvelle politique de l'emploi renvoyant à une nouvelle politique de formation.

## ALGÉRIE-MER Un décret présidentiel institue une zone économique exclusive au large des côtes algériennes

Un décret présidentiel instituant une zone économique exclusive (ZEE) au large des côtes algériennes a été publié au Journal officiel no 18. Selon ce texte législatif, l'Algérie exerce dans cette zone économique exclusive, ses droits souverains et sa juridiction conformément aux dispositions de la Convention des Nations unies sur le droit de la mer de 1982, notamment sa partie V.

Les limites extérieures de la ZEE algérienne, calculées à partir des lignes de base définies par le décret d'août 1984 sont précisées par les coordonnées exprimées dans le Système géodésique mondial (WGS 84), précise le décret.

Toutefois, les limites extérieures de la ZEE peuvent, le cas échéant, être modifiées dans le cadre d'accords bilatéraux avec les Etats dont les côtes sont adjacentes ou qui font face aux côtes algériennes, conformément aux dispositions de l'article 74 de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer de 1982.

D'après le droit de la mer, une ZEE est un espace maritime sur lequel un Etat côtier exerce des droits souverains en matière d'exploration et d'usage des ressources. Elle s'étend à partir de la ligne de base de l'Etat jusqu'à 200 miles marins (environ 370 kms) de ses côtes au maximum. Au-delà, il s'agit des eaux internationales. Cette notion trouve son fondement juridique dans la Convention des Nations unies sur le droit de la mer (ou Convention de Montego Bay) signée le 10 décembre 1982.

## INDUSTRIE

# Hausse de la production industrielle du secteur public en 2017 selon l'ONS

La production industrielle du secteur public a enregistré une croissance de 2,6% au 4ème trimestre 2017, situant la variation moyenne annuelle à 2,3% en 2017 par rapport à 2016, a appris l'APS auprès de l'Office national des statistiques (ONS). Cette hausse a été tirée essentiellement par les secteurs, respectivement, des matériaux de construction, des industries des bois et papier et des Industries agroalimentaires. La production dans le secteur de l'énergie (électricité, hydrocarbures...) a augmenté de 4,5% au dernier trimestre 2017, situant la variation moyenne annuelle à 7,1% sur l'ensemble de l'année 2017 par rapport à l'année précédente.

## Baisse de la production des hydrocarbures mais bonne performance dans la liquéfaction du gaz naturel

Il est, cependant, constaté, que la production du pétrole brut et du gaz naturel a baissé de 5,6% au 4ème trimestre 2017, tandis que sur l'année 2017, cette production a connu une croissance négative de 0,7%. En revanche, une croissance appréciable a été réalisée dans le raffinage de pétrole brut au quatrième trimestre avec une hausse de

4,6%. Mais sur l'année 2017, le raffinage de pétrole brut a enregistré une croissance moyenne négative de -2%.

Quant à l'activité de liquéfaction du gaz naturel, elle s'est caractérisée par des croissances appréciables, et ce, à partir du deuxième trimestre 2017, situant la hausse au quatrième trimestre de 3,2%, et une croissance moyenne annuelle positive également de 3,2% en 2017 par rapport à 2016. Pour les autres secteurs, la plus forte croissance de la production industrielle du secteur public a été enregistrée dans les matériaux de construction avec 10,2% durant le quatrième trimestre 2017, situant la variation moyenne à 5,5% en 2017.

Cette tendance est particulièrement perceptible au niveau des liants hydrauliques (+14,6%) et de l'industrie du verre (+12%) au 4ème trimestre. Les industries des bois et papier ont aussi observé un redressement appréciable de 8% au dernier trimestre 2017, situant la hausse moyenne annuelle à 11,8% par rapport à 2016.

L'activité de l'industrie de l'ameublement a largement influé sur ce résultat en enregistrant une hausse de près de 62%, tandis que la transformation du papier a également

enregistré une hausse de 13,6% au 4ème trimestre 2017.

Quant aux industries sidérurgiques, métalliques, mécaniques, électriques et électroniques (ISMME), elles ont marqué un relèvement appréciable de leur production au quatrième trimestre 2017 avec un taux de 6,2%.

Plusieurs activités ont contribué à ce résultat, notamment, la fabrication de biens intermédiaires métalliques, mécaniques et électriques (+2%) au quatrième trimestre. Mais sur l'année 2017, la variation annuelle moyenne de la production dans les ISMME a chuté de 6,3%. Pour les industries agroalimentaires, la production a grimpé de 4,8% au quatrième trimestre 2017, situant la variation moyenne annuelle à 7% par rapport à 2016. Cette tendance est perceptible au niveau de l'activité de travail de grains qui a affiché une performance de 14,1% et une hausse de 13% pour l'activité de la fabrication des produits alimentaires pour animaux au quatrième trimestre de 2017. Les biens intermédiaires en cuir ont poursuivi leur tendance à la hausse en inscrivant un taux de 7,7% au 4ème trimestre.

Les industries chimiques ont marqué

un léger relèvement de 0,2% au même trimestre, situant un taux annuel moyen de 8,7% en 2017. Un redressement appréciable a caractérisé la chimie organique de base (+21,6%), la fabrication de peintures (+2,3%) et la fabrication de la résine synthétique et matières plastiques (+4,4%). Par contre, les mines et carrières ont accusé une baisse de 12,6% au quatrième trimestre 2017 et un recul de près de 10% en 2017. Par activité, l'extraction de la pierre argile et sable a largement influé sur cette tendance en enregistrant une variation négative au quatrième trimestre (-16%). En outre, l'extraction du minerai et des matières minérales a vu sa production baisser de 48,7% au 4ème trimestre. Une hausse a été, toutefois, constatée dans l'extraction du minerai de fer (+14,7%) et du sel (+7,7%) au dernier trimestre 2017. Concernant les industries textiles, leur production a enregistré une diminution de 2,8% au même trimestre mais une hausse de 1,6% en 2017. Même tendance négative dans les industries des cuirs dont la production a reculé de 1,3% au 4ème trimestre 2017, situant la variation moyenne annuelle à un taux négatif de -9,5% en 2017.

DJELFA :

## Une dotation de 152 millions de DA pour les communes d'Ain Ouessara et El Guenini

Une dotation globale de 152 millions de DA a été affectée à la réalisation de projets de développement dans les communes d'Ain Ouessara et El Guenini, dans la partie Nord de Djelfa, a-t-on appris dimanche auprès des services de la wilaya.

Selon la source, ces deux localités ont été destinataires d'une enveloppe globale de 152 millions de da, dérogée à l'occasion d'une visite de travail effectuée le week-end dernier par le wali, Hamana Guenfaf.

L'opportunité a donné lieu à une visite du chef de l'exécutif au chantier de réalisation d'un bloc scolaire à la cité Cherif Chrétien de la ville d'Ain Ouessara, au niveau duquel il a instruit les responsables concernés à l'effet de réceptionner le projet, dans les plus brefs délais, soit avant la prochaine rentrée scolaire.

Le wali s'est, également, rendu aux chantiers de réalisation de deux nouveaux sièges pour la commune et la daïra d'Ain Ouessara, soulignant, sur place, la nécessité de leur parachèvement "dans les plus brefs délais".

Dans la commune d'El Guernini (90 km au nord de Djelfa), le wali a inspecté les travaux du nouveau siège de commune, et du projet de 20 logements publics locatifs.

Le wali a clos ses visites dans ses localités par des rencontres avec les représentants de la société civile, qui lui ont exposé les doléances des citoyens inhérentes à l'amélioration de leur cadre de vie notamment, avant d'annoncer l'affectation d'une enveloppe de 120 millions de DA pour Ain Ouessara et



de 32 millions de DA pour El Guernini, destinées à la concrétisation d'opérations de développement en leur sein.

de 32 millions de DA pour El Guernini, destinées à la concrétisation d'opérations de développement en leur sein.

TIPASA :

## Entame du dépôt des dossiers de souscription au programme du logement promotionnel aidé

Nombre de communes de Tipasa ont entamé dimanche la réception des dossiers de souscription au programme du logement promotionnel aidé (LPA), dans sa nouvelle formule, selon l'annonce faite par le directeur du logement de la wilaya, Mohamed Merdjani.

Le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville a affecté un premier quota de 700 LPA (sur un total de 70.000 unités destinées à toutes les wilayas du pays), au profit de la wilaya de Tipasa, reparti sur sept (7) communes, a indiqué à l'APS M.Merdjani.

Le responsable a annoncé l'entame de la réception des dossiers de souscription à ce nouveau programme, au niveau des communes de Cherchell, Fouka, Hadjout, Ain Ta-



gourait, Bou Ismail, et Sidi Amar, signalant une possibilité de "hausse du quota destiné à la wilaya, dans le cas de disponibilité d'assiettes foncières".

Il a assuré que les localités destinataires d'unités de ce programme "disposent d'as-

siettes foncières ne souffrant d'aucune entrave technique ou légale, et ce en conformité avec les instructions du ministre de tutelle dans ce domaine".

Quant aux communes n'ayant pas bénéficié de quotas dans cette formule, pour

manque de foncier, M.Medjani, a assuré qu'elles ont déjà été destinataires de quotas "considérables" dans la formule promotionnelle aidée, dont certains déjà concrétisés, et d'autres sont en voie de l'être.

Cette nouvelle formule de logement social est destinée à la classe moyenne et aux citoyens n'ayant pu souscrire à d'autres formules, dont le salaire ne dépasse pas six (6) fois le SNMG (soit pas plus de 108.000 DA).

Les souscripteurs à d'autres formules de logement n'ayant encore procédé à aucun versement, peuvent s'inscrire à cette formule, à condition de se désister de la première, est-il encore signalé, sachant que le programme comprend des appartements de type F2 jusqu'au F5.

CONSTANTINE :

## Installation des conseils interprofessionnels de 12 filières agricoles

Les conseils interprofessionnels de 12 filières agricoles ont été installés à Constantine en application des orientations du ministère de l'Agriculture relatives à l'organisation du secteur, a annoncé dimanche le directeur des services agricoles, Yacine Ghediri. Ces installations se sont déroulées pour chaque filière au cours d'assemblées générales tenues durant le mois de février et sanctionnées par l'élection du bureau de chaque conseil, a indiqué à l'APS le responsable, estimant que ces conseils constituent des espaces de rencontre pour les professionnels de chaque filière qui forment ainsi une force de proposition au service de l'agriculture.

Ces filières sont celles des céréales, des viandes rouges et blanches, de la tomate, des olives, du lait, de l'arboriculture fruitière, des légumes secs, de l'ail, de l'oignon, de l'apiculture et du maraîchage, selon la

même source. Pour M. Ghediri, l'organisation de chacune des filières indépendamment permet d'exprimer les préoccupations et proposer des solutions constructives de nature à développer la production et favoriser la compétitivité.

Onze membres élus composent le conseil interprofessionnel d'une filière, dont des producteurs, des représentants des banques BADR et CRMA, des instituts technologiques, des directions des services agricoles et du commerce ainsi que de la chambre de l'agriculture. La prochaine phase de l'organisation des filières agricoles portera sur la réélection des représentants des divers professionnels, a souligné le directeur des services agricoles, assurant que l'opération aura "certainement" un impact positif pour les opérateurs du secteur agricole.

APS



## AIN TÉMOUCHENT : 170 millions DA consacrés à des projets de développement au profit d'Ain Kihal

La wilaya d'Ain Témouchent a consacré une enveloppe financière de l'ordre de 170 millions DA à des projets de développement dans quatre communes de la daïra d'Ain El Kihal, au titre des plans communaux de développement (PCD) pour l'année 2018, a-t-on appris des responsables de la wilaya.

Parmi ces projets figurent l'aménagement et le revêtement en gazon naturel de deux aires de jeux à hai "Sidi Zidur" et "Bendouma Ahmed" dans la commune d'Ain Kihal, a indiqué le wali d'Ain Témouchent, Labiba Oulneze, lors d'un conseil de wilaya consacré à la situation du développement dans cette daïra.

Une opération d'aménagement et de bitumage est inscrite au titre du PCD d'Ain Kihal pour cette année et sera réalisée à l'entrée est de cette commune, dont l'école primaire "Zerrak Ali" a bénéficié d'une extension de trois classes.

La commune d'Ain Tolba a été destinataire de cinq opérations de développement portant sur le raccordement du village socialiste en réseau d'AEP, outre l'aménagement et la couverture d'aires de jeux des quartiers "Benzina Mohamed" et "Ain Tolba Jdid" en gazon artificiel, a souligné le responsable.

Le chemin jouxtant la cité des 272 logements de cette collectivité enregistrera un projet d'aménagement et de revêtement outre deux actions d'extension et d'aménagement de l'éclairage public à la sortie du tissu urbain d'Ain Tolba et ses principales artères suivant la technique de l'énergie solaire qui sera généralisée à travers l'ensemble des communes de la wilaya, a ajouté le wali.

Dans la commune d'Aghlal, le programme communal de développement de l'exercice en cours prendra en charge l'aménagement urbain des artères de hai "Ethaoura" et autres actions ainsi que la dotation des habitants de la cité des 54 logements en eau potable.

La cité "Cherif Kheloufi" de la commune de "Aoughbellil" verra le raccordement au réseau d'AEP de 100 foyers. En outre, une opération d'éclairage public sera concrétisée à hai "Rahmouni Abdallah", alors que hai Mohammed Boudiab bénéficiera de l'aménagement d'espaces verts, de même que hai Zenasni Nadjib.

## KHENCHELA : Validation en 2017, de 1000 dossiers pour la réalisation de forage agricole dans la région Sud

Au total mille (1000) dossiers pour la réalisation de forage de puits profonds destinés à l'irrigation agricole dans la région Sud de la wilaya de Khenchela ont été approuvés l'année dernière par la direction des services agricoles, a-t-on appris dimanche du directeur local du secteur.

Ces dossiers ont été analysés dans le cadre du programme d'appui de la Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA), a indiqué à l'APS Rachid Rahamnia. Faisant savoir que pour l'instant seulement 35 puits profonds ont été réalisés, le directeur des services agricoles a souligné que près de 75 millions de dinars ont été octroyés aux agriculteurs ayant parachevés le forage de leurs puits.

Il a, dans ce contexte, révélé que l'aide financière apportée par la CNMA pour la création de ces 1000 puits s'élève à 1,140 milliard de dinars. La superficie arable dans la région sud de Khenchela est estimée à 360.000 hectares. La mise en exploitation de ces puits permettra d'accroître la superficie des périmètres irrigués estimée actuellement à 66.000 hectares, a-t-il indiqué.

## OPÉRATION SOLIDARITÉ RAMADAN À MÉDÉA : Plus de 40 000 couffins à distribuer aux démunis

Plus de quarante mille couffins seront distribués à des familles nécessiteuses de la wilaya de Médéa, à la faveur de l'opération solidarité ramadan, dont les premières livraisons devraient s'effectuer, une semaine avant le début du mois sacré, a-t-on appris auprès des services de la wilaya.

Selon la même source, le nombre de bénéficiaires du couffin de ramadan sera déterminé en fonction des apports financiers qui parviendront, dans les prochains jours, aussi bien grâce aux donations privées que celles émanant d'organismes économiques publics ou privés, précisant que l'objectif de l'opération est de parvenir à toucher le plus grand nombre possible de familles démunies. Une dotation financière d'un montant global de l'ordre de 181 millions de dinars, dont 153 millions de dinars, représentant la participation des communes, et 20 millions DA, débouqués sur fonds propre du ministère de la solidarité nationale, a été mobilisée pour cette opération, a-t-on indiqué. Des commissions communales sont en cours d'installation à travers l'ensemble des communes de la wilaya, avec pour mission l'exécution des différentes étapes de l'opération, depuis l'acheminement des colis alimentaire jusqu'à la distribution de ces derniers, a-t-on expliqué.

## M'SILA : Plus de 3.000 enfants ont participé à la journée du plein air

Pas moins de 3.000 enfants ont pris part à M'sila aux activités organisées dans le cadre de la manifestation "journée de wilaya en plein air" initiée par la direction de la jeunesse et des sports (DJS) en coordination avec des associations locales, a indiqué dimanche le directeur du secteur, Abdenour Lifa. Une sortie vers la forêt de Djebel Messaad (100 km à l'Ouest du chef-lieu de wilaya), des parties de billard, des tournois de pétanque et une compétition de judo ont figuré au programme de cette manifestation, a précisé le même responsable. Des cadres de la conservation des forêts et des animateurs d'associations écologiques ont participé à l'encadrement de la sortie vers la forêt de Djebel Messaad en prodiguant aux participants des conseils de sécurité pour allumer et éteindre un feu de camp. Cette forêt constitue avec ce début de printemps une destination première pour les familles et habitants des communes de Bous-saâda, El Hamel et Sidi Brahim en quête d'air frais et moments de détente au sein de la nature. Des excursions sont également organisées régulièrement vers cette aire forestière par les associations dont les animateurs ont espéré voir cet espace ouvert à des investissements en écotourisme pour remédier à l'absence de structures de restauration et d'hébergement dans la commune de Djebel Messaad.

## OUARGLA : 5 ans de prison pour traite d'êtres humains

Une peine de cinq années de prison ferme assortie d'une amende d'un million de dinars a été prononcée dimanche par le tribunal criminel près la Cour d'Ouargla à l'encontre d'un individu répondant aux initiales de D.D (38 ans), de nationalité malienne, pour traite d'êtres humains. Sept autres individus (âgés de 23 à 59 ans) comparaisant dans la même affaire ont été acquittés. Selon l'arrêt de renvoi, l'affaire remonte au mois d'avril 2017 sur la base d'informations parvenues aux services de la gendarmerie nationale d'Adrar faisant état de l'acheminement de jeunes filles mineures (11 à 16 ans) du Mali et leur introduction de façon illicite dans le territoire

national pour les faire travailler comme domestiques à Adrar, moyennant des sommes de 10.000 à 15.000 DA/mois chacune. Les investigations de la gendarmerie ont permis d'identifier les individus employant ces jeunes mineures dans leurs domiciles et d'identifier l'auteur principal de l'opération (D.D) qui récupérait via une intermédiaire les rétributions accordées à ces jeunes filles pour leur travail quotidien, qu'il promettait de transférer à leurs familles, mais qu'il gardait en fait pour lui. La représentante du ministère public a requis dans cette affaire une peine de 15 années de prison ferme assortie d'une amende de deux (2) millions DA à



l'encontre du principal mis en cause (D.D), et d'une peine de 3 ans de prison avec une amende 300.000 DA pour les autres individus impliqués dans cette affaire.

## AIN TÉMOUCHENT : Un cadavre repêché dans une zone rocheuse des Iles Habibas

Des garde-côtes de la brigade du port de Bouzedjar (Ain Témouchent) ont repêché dimanche un cadavre non identifié dans une zone rocheuse des Iles Habibas, a-t-on appris de cette instance.

Le cadavre de sexe masculin portant un gilet de sauvetage a été retrouvé dans un état avancé de décomposition, a-t-on indiqué, soulignant qu'il pourrait s'agir d'un candidat à l'émigration clandestine et de nationalité étrangère partant de la monnaie retrouvée en sa possession et qui serait d'un pays voisin. Le corps a été transféré vers la morgue de l'établissement hospitalier "Ahmed Medeghri" d'Ain Té-

mouchent. Ce cadavre est le deuxième retrouvé en 24 heures. Samedi soir, un corps en état de décomposition avancé a été retrouvé dans la zone rocheuse dite "Jidal" à l'ouest de la plage "Sbiaa" dans la commune de M'said de cette wilaya. Les services de la gendarmerie nationale ont ouvert une enquête pour déterminer les identités des deux corps retrouvés et les circonstances de leur décès.



## FRONTIÈRES OUEST : Mise en échec d'une tentative de trafic de 5 qx de kif provenant du Maroc

Les services de la gendarmerie nationale de la wilaya de Nâama ont réussi, le week-end dernier, à mettre en échec une tentative d'introduction vers le territoire national d'une quantité de 5 quintaux de kif traité provenant du Maroc, a appris l'APS dimanche auprès de ce corps de sécurité. Selon la même source, cette

opération a été menée en coordination entre les services du groupement territorial de la gendarmerie nationale de Nâama et les éléments du 2ème groupement territorial des garde-frontières d'Ain Sefra. Agissant sur des renseignements parvenus aux gendarmes faisant état de cette opération, la quantité de drogue a

été interceptée, après avoir été déposée par les narcotrafiquants dans un lieu sur la bande frontalière Ouest.

Une enquête a été ouverte par les services de la gendarmerie nationale de Naama pour élucider les tenants et les aboutissants de cette affaire, a-t-on ajouté de même source.

## JIJEL : Repêchage à Beniblaïd du corps d'un jeune emporté par les eaux de l'oued El Djenah

Le corps sans vie d'un jeune emporté, le 21 mars dernier, par les eaux de l'oued El Djenah dans la commune de Sidi Abdelaziz (Jijel) a été retrouvé coincé entre les rochers de la plage Beniblaïd, relevant de la commune de Kheiri Oued Adjoul, a-t-on appris dimanche auprès de la chargée de communication de la Protection civile. L'opération de repêchage par les

éléments de la Protection civile de l'unité de Belghimouz relevant de la commune d'El Ancer a été effectuée samedi soir, a précisé Ahlem Boumala, signalant que la victime, R. Ammar, âgée de 26 ans, était porté disparu alors qu'il pêchait au niveau de l'oued Djenah. La même source a ajouté que la dépouille a été acheminée vers la morgue de l'hôpital Bachir Men-

touri d'El Milia, soulignant que cette opération a nécessité la mobilisation de dix (10) éléments de la Protection civile, deux camions de premier secours et une ambulance.

Une enquête a été ouverte pour déterminer avec exactitude les causes et les circonstances de cet accident, a-t-on conclu.

## TLEMCEN : Saisie de plus de 3 kg de corail rouge à Maghnia

Les services de la Sûreté de la wilaya de Tlemcen ont procédé à la saisie de 3,4 kg de corail rouge à Maghnia (Tlemcen), a indiqué dimanche un communiqué de la cellule de communication de ce corps de sécurité. L'opération a été menée samedi par les éléments de la brigade de recherche et

d'investigation (BRI) relevant de la PJ, suite à la perquisition de l'habitation d'un individu résidant à Maghnia et impliqué dans une affaire, objet d'une enquête sur un trafic de drogue, a-t-on ajouté de même source. La fouille du domicile a permis la découverte et la saisie de cette quantité de corail

rouge, dissimulée dans le garage de la maison. Ce produit très prisé à l'étranger, s'est avéré appartenir au père du suspect. Le corail était destiné à la contrebande. Le propriétaire de la marchandise (55 ans) a été arrêté. Une enquête a été ouverte pour approfondir les investigations, signale-t-on.

## M'SILA : Mobilisation de plus de 152 millions de DA pour l'alimentation en eau de 13 groupements d'habitation

Une enveloppe de plus de 152 millions de DA a été mobilisée dans la wilaya de M'sila pour le renforcement de l'alimentation en eau potable (AEP) dans treize (13) groupements d'habitation, a-t-on appris dimanche auprès des services de la wilaya.

Ces groupements d'habitation des zones rurales et urbaines sont répartis à travers plusieurs communes de la wilaya, a précisé la même source, signalant que ces centres totalisent 15 000 habitants. La même source a indiqué que les opérations de renforcement d'alimentation en eau potable, à la faveur de la mobilisation des eaux souterraines, permettront d'atteindre 80 litres/jour de ration d'eau par habitant.

Ces opérations visent à répondre aux besoins des populations en cette denrée vitale en attendant la mise en exploitation du grand projet des transferts des eaux depuis le barrage koudiat Aserdhoun, dans la wilaya de Bouira, vers la capitale du Hodna, a-t-on noté.

Les services de la wilaya ont également rappelé que deux grands projets sont en cours de réalisation au chef lieu de wilaya et dans la ville de Boussaâda visant le renforcement en AEP.

## BANGLADESH: Déplacement de 100 000 Rohingyas de crainte de glissements de terrain

Quelque 100.000 réfugiés Rohingyas vont être déplacés vers des terrains situés plus en hauteur de peur que la mousson ne provoque glissements de terrain et inondations dans les camps où ils se trouvent actuellement, a déclaré dimanche le commissaire bangladais aux réfugiés Mohammad Abul Kalam. "Nous avons déjà transporté quelque 10.000 réfugiés vers des lieux plus sûrs", a affirmé le commissaire, ajoutant que les autorités comptaient déplacer dans les mois qui viennent les 100.000 réfugiés jugés les plus à risque. L'ONU avait évalué cette semaine à 150.000 le nombre des Rohingyas réfugiés au Bangladesh que la saison des pluies, attendue pour juin, mettrait en danger, non seulement à cause des glissements de terrain ou des inon-



dations mais aussi en raison des épidémies que cela pourrait provoquer. Le Bangladesh avait alloué environ 14 km<sup>2</sup> de forêt aux quelque 700.000 réfugiés arrivés depuis août dernier de la Birmanie voisine, fuyant les violences, pour leur permettre d'ériger des abris de fortune, mais ceux-ci risquent de ne pas tenir face à la mousson. D'autant plus qu'entre le bois nécessaire pour construire les maisons et celui servant à se chauffer ou à faire la

cuisine, les réfugiés ont déjà déboisé toute cette zone et même une partie des forêts environnantes, laissant les collines vides de végétation et donc particulièrement vulnérables face à l'arrivée des pluies.

Un responsable local, rappelant que la région est toujours particulièrement touchée au moment de la saison des pluies, estime qu'environ "200.000 personnes sont menacées par des glissements de terrain".

## ESPAGNE 4 migrants mort au large de l'Espagne

Au moins quatre migrants ont péri dimanche en tentant d'atteindre l'Espagne depuis le Maroc dans une embarcation de fortune, on rapporté des médias locaux espagnols citant les secours en mer. Selon la même source, les corps de ces migrants clandestins qui ont embarqué à partir du port de Tanger, au Maroc, ont été repêchés dans les eaux du détroit de Gibraltar, entre le Maroc et l'Espagne. Au total, 12 personnes se trouvaient à bord de cette embarcation lorsqu'elle avait quitté le port de Tanger, au petit matin, a assuré aux sauveteurs l'unique survivant.

## IRAN : Un séisme de magnitude 5,3 fait 23 blessés

Un séisme de magnitude 5,3 a secoué dimanche la province iranienne de Kermanshah, dans l'ouest du pays, causant des blessures à 23 personnes.

"Le tremblement de terre a fait 23 blessés", a déclaré Maziar Tahmasebi, haut responsable des autorités médicales et sanitaires provinciales, à l'agence de presse Tasnim. L'épicentre du séisme, qui s'est produit à 13h05 heure locale (08h35 GMT), a été localisé dans la ville de Sar Pol Zahab.

La profondeur du séisme a été calculée à 8 km, à 34,421 degrés de latitude nord et 45,807 degrés de longitude est. En novembre, un séisme de magnitude 7,3 avait secoué la même région, faisant au moins 530 morts et plus de 8.000 blessés.

## KOWEÏT: 15 travailleurs du secteur pétrolier tués dans un accident

Quinze travailleurs du secteur pétrolier ont trouvé la mort quand deux bus sont entrés en collision dimanche dans le sud du Koweït, ont annoncé les autorités.

Au total 15 travailleurs du secteur pétrolier, en majorité des Asiatiques, ont péri, a précisé un porte-parole des pompiers, le colonel Khalil al-Amir, ajoutant que quatre autres travailleurs avaient été hospitalisés, certains dans un état critique. Selon lui, les victimes travaillaient pour l'entreprise pétrolière Borgan et l'accident s'est produit près du siège de la compagnie.

## PIRATAGE Un navire sud-coréen avec 40 personnes à bord aurait été détourné au large du Ghana par des pirates

Un navire de pêche, "Le Marine 711", avec une quarantaine de personnes à son bord, "aurait été détourné mardi dernier par des insurgés ou des pirates", a rapporté samedi l'agence sud-coréenne Yonhap, se référant au ministère sud-coréen des Affaires étrangères.

Le ministère a également indiqué travailler "étroitement avec le Ghana, la Nigeria et d'autres nations pour tenter de les localiser et de commencer au plus vite une opération de sauvetage".



"Les pirates n'ont pas encore fait de demande de rançon en échange de la libération des marins enlevés", a précisé le ministère. De son côté, le Comité des chefs d'état-

major interarmées (JCS) a déclaré qu'un bâtiment de guerre sud-coréen qui était en opération dans le golfe d'Aden a été envoyé rapidement dans les eaux à proximité.

## MÉDICAMENT Découverte d'un médicament contre les moustiques

L'ivermectine, un médicament permettant de traiter l'onchocercose (cécité des rivières), serait aussi efficace pour tuer les moustiques qui s'en prennent aux êtres humains, ont rapporté hier des médias.

Un groupe international de médecins kényans, américains et britanniques ont découvert que la consommation d'ivermectine, un médicament permettant de traiter l'onchocercose ainsi que les parasitoses, entraîne la mort des moustiques, a indiqué la revue Tech Times. Pour arriver à ce constat, les chercheurs ont eu recours à 140 bénévoles kényans souffrant du pa-



ludisme. Pendant trois jours, les bénévoles ont été invités à prendre entre 600 et 300 milligrammes d'ivermectine. Par la suite, leur sang était proposé à des moustiques.

Cette expérience a permis de constater que même avec une faible dose de ce médicament, le sang reste toxique pour ces

parasites pendant 28 jours. Ainsi, 97% de moustiques ayant goûté à ce sang sont morts au cours des deux semaines suivantes. Les scientifiques notent néanmoins quelques effets secondaires et font part de leur espoir que ce médicament puisse être efficace dans la lutte contre le paludisme.

## INDE: Une personne tuée dans des manifestations dans le nord du pays

Au moins une personne a été tuée hier dans d'importantes manifestations de membres de basses castes à travers le nord de l'Inde contre une décision de la Cour suprême, ont rapporté des médias.

La plus haute instance judiciaire de cette nation d'Asie du Sud a annulé le mois dernier l'arrestation automatique de suspects de discriminations ou violences contre les castes et tribus dites "répertoriées", considérées comme les plus défavorisées socialement, au motif que la loi pouvait être utilisée abusivement.

En réaction, plusieurs organisations de dalits (autrefois appelés "intouchables"), population qui constitue 200 millions de personnes sur le 1,25 milliard que compte le pays, ont appelé à un blocage général. Selon eux, l'assouplissement de la loi pourrait favoriser les exactions contre leur communauté.

Des heurts avec la police, des attaques de bus, de bâtiments publics et des blocages d'axes routiers ou ferroviaires étaient recensés dans un chapelet d'Etats du nord du pays, du Pendjab au Bihar en passant par le Rajasthan.

L'Etat du Madhya Pradesh (centre) était l'un des plus touchés par le mouvement, notamment dans la région de la ville de Gwalior. Une personne y a perdu la vie dans des circonstances encore floues. "Nous pouvons confirmer au moins un décès. Un couvre-feu a été imposé sur des parties de la ville et les manifestants sont toujours dans la rue", a déclaré Anshuman Yadav, un responsable de la police de Gwalior. Le gouver-



nement indien a lancé un appel au calme et indiqué qu'il ferait appel de la décision de la Cour suprême. Dans la ville de Meerut, située non loin de New Delhi, les émeutiers ont brûlé un commissariat de police selon les médias locaux. Des jets de pierres ont ciblé les forces de l'ordre.

Dans un autre district d'Uttar Pradesh, plusieurs bus publics ont été incendiés sans faire de blessés, a indiqué la police. Bien que la discrimination liée à la caste soit interdite par la Constitution du pays, elle reste une réalité pour les dizaines de millions de dalits indiens, qui sont régulièrement l'objet de violences. La semaine dernière, un jeune fermier dalit du Gujarat (ouest) a ainsi été battu à mort car il était propriétaire d'un cheval, animal vu comme un symbole de pouvoir et de richesse.

AUTISME:

# La prise en charge est multisectorielle et nécessite des moyens "colossaux"

La prise en charge de l'autisme est une mission "multisectorielle, multidisciplinaire et nécessitant des moyens colossaux", a affirmé le Sous-directeur de la Promotion de la Santé mentale au ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Pr Mohamed Chakali, évoquant notamment le déficit important en pédopsychiatres.



"La prise en charge de l'autisme se fait dans un cadre multidisciplinaire, multisectoriel et nécessitant des moyens colossaux qu'il faut disséminer à travers l'ensemble du territoire national. Nous sommes conscients que les défis sont très importants eu égard à l'augmentation exponentielle du nombre des malades", a indiqué à l'APS Pr Chakali.

S'exprimant la veille de la Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme, ce responsable souligne que le problème essentiel réside dans le "déficit important" en personnel qualifié, à savoir en pédopsychiatres, les mieux indiqués pour établir un diagnostic "précis" de la maladie, souligne-t-il. "Ces derniers doivent, en plus, intervenir dans le cadre d'une équipe composée d'un psychologue formé à l'autisme, d'un psychomotricien, d'un orthophoniste, d'un éducateur et d'un paramédical", ajoute-t-il.

"Les équipes de santé doivent détecter l'autisme à la naissance car plus le diagnostic est fait tôt plus les résultats sont meilleurs et c'est d'autant plus le cas pour l'autisme car il s'agit d'être en développement où la chronologie doit être respectée", explique Pr Chakali, notant qu'en l'absence de spécialistes suffi-

sants, cela "n'est pas évident".

D'où, poursuit-il, le "défi du dépistage à temps", puis du diagnostic et enfin de la prise en charge, sachant que celle-ci se fait dans la durée et dans la proximité".

Détaillant les efforts consentis ces dernières années par la tutelle pour mieux prendre en charge cette pathologie, Pr Chakali a rappelé l'installation, en juillet 2016, du Comité national intersectoriel dédié à l'autisme, scindé en 3 commissions de prise en charge, de formation et d'enquête épidémiologique et se réunissant tous les 2 mois.

Activant toutes depuis leur lancement, la dernière compte à son actif une enquête épidémiologique sur l'autisme, lancée récemment dans 6 services de psychiatrie les plus rompus au suivi de la maladie et dont les résultats seront rendus publics dans quelques semaines, a-t-il fait savoir.

Il a, en outre, fait part de la prochaine sortie de la première promotion formée en Algérie en pédopsychiatrie, en tant que discipline à part entière, précisant que jusque-là, ce sont les autistes sont suivis par des psychiatres qui "se sont occupés toute leur vie des enfants".

Il a rappelé, à ce propos, l'existence de services de psy-

chiatrie infantile et juvénile dans les hôpitaux, le plus ancien étant celui du CHU Frantz-Fanon de Blida, et de l'ouverture récente de 6 nouveaux services au Centre à l'Est et à l'Ouest du pays, qui en compte ainsi 19 services de pédopsychiatrie, soit dans la quasi-totalité des hôpitaux du pays. A la question de connaître le nombre de personnes atteintes d'autisme en Algérie, Pr Chakali a affirmé la difficulté d'avoir "une estimation juste" de la maladie et que "seuls des recoupements ont permis jusque-là d'avancer une moyenne d'un (1) cas sur 150 naissances pouvant figurer dans le thème de l'autisme".

"Seuls les pays les plus organisés disposent de statistiques. L'Algérie dispose de canevas de santé mentale mais dans lesquels le diagnostic de l'autisme n'est pas porté", a-t-il détaillé, faisant savoir que l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a été sollicitée, entre autres, pour cet aspect.

Tout en avançant que les résultats de l'enquête épidémiologique en cours permettra d'"avoir une idée" sur l'incidence de la maladie, Pr Chakali a noté que "les statistiques sont liées au diagnostic" et que l'on "ne parle plus d'autisme mais de spectre d'autisme", celui-ci se

manifestant à "différents niveaux".

"Grâce à l'informatisation, nous essayons, dans le cadre du comité ad hoc, de mettre en place un canevas qui contienne au moins une dizaine de types d'autisme selon la classification internationale", a-t-il fait savoir.

Il a, par ailleurs, tenu à relever le "rôle actif et essentiel" du mouvement associatif dans la sensibilisation autour de cette affection, en même temps qu'à en faire connaître l'incidence, même approximative, à l'échelle nationale.

Interpellé sur l'intégration scolaire et professionnelle de cette catégorie de malades, Pr Chakali, déplore "l'absence juridique de l'accompagnement et de la formation professionnels" au profit de ces derniers, plaidant pour que les textes existant "évoluent". Ce qui, assure-t-il, est "en train de se faire en concertation avec le ministère de la Formation professionnelle".

Par ailleurs et face au poids de la demande, le représentant du ministère de la Santé "encourage" l'implication du privé dans la prise en charge des autistes, dans la mesure où cela "allégera" le secteur public, tout en mettant en garde, cependant, contre les "dérives" qui peuvent entourer cette activité et ce, en raison du "vide institutionnel" en la matière.

"Nous nous penchons précisément sur le cadre réglementaire devant régir cette question, car si un pédiatre doit s'occuper d'enfants autistes, il doit être formé pour cela", relève Pr Chakali, évoquant les crèches et autres écoles "auto-proclamées" spécialisées en autisme, de même que "les pratiques douteuses et proches du charlatanisme qui abusent de la détresse des parents des malades".

## Plaidoyer en faveur de l'intégration des enfants autistes dans des classes normales

L'Association des parents d'enfants souffrant d'autisme ou troubles du spectre autistiques a plaidé, samedi à Alger, pour l'intégration de leurs enfants dans des classes normales au sein des établissements éducatifs.

Membre de cette Association, la mère d'un enfant autiste de 7 ans a indiqué avoir été contrainte d'inscrire son enfant dans une école privée après que toutes les portes lui aient été fermées au niveau des écoles publiques.

Affirmant qu'un grand nombre d'autistes "ont la capacité de poursuivre leurs études dans les classes normales au sein des écoles publiques", cette mère a lancé un appel aux pouvoirs publics à permettre aux enfants autistes de poursuivre leur scolarité au sein de classes normales.

Abondant dans le même sens, une autre mère d'un enfant autiste de 8 ans scolarisé dans une école privée à Chéraga a mis en avant les prix exorbitants de la prise en charge de ces enfants dans des structures spécialisées relevant du privé pour les familles notamment ceux à moyen ou faible revenus.

La célébration le 2 avril de la Journée mondiale de la sensibilisation à l'autisme doit être, pour les pouvoirs publics, l'occasion se pencher sérieusement sur la prise en charge de cette catégorie et sur les moyens de changer la vision de la société qui assimile encore cette maladie à des troubles mentaux, estiment les deux intervenantes.

Pour le Pr. Abdelmadjid Tabti, chef de service de pédopsychiatrie de Chéraga, la prise en charge de l'autisme a connu une réelle amélioration, notamment après le lancement par le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière d'un programme national dédié à ces troubles et l'ouverture de centres spécialisés par le ministère de la Solidarité nationale, le ministère de l'Education et la Caisse nationale des assurances sociales (CNAS).

Dans le même contexte, la directrice de l'Action sanitaire et sociale à la Direction générale de la CNAS, Mme Nassima Merad Boudia a fait état de la prise en charge de 28 enfants autistes, tant au niveau des 30 crèches relevant de la Caisse à travers le territoire national que des centres situés à Alger centre et Kouba, précisant que le centre de Didouche Mourad a été exclusivement dédié à cette catégorie après l'augmentation de la demande à hauteur de 48%.

Pour sa part, le Dr. Fatma Medjber, chef de service au niveau de la même direction a affirmé que la prise en charge des troubles autistiques par la Caisse concerne l'aspect psychologique et orthophonique à travers l'organisation de séances au niveau de trois (3) centres spécialisés.

Pour sa part, le pédiatre Abdelkrim Houli a évoqué la souffrance des parents d'enfants autistes, annonçant par la même occasion l'organisation des portes ouvertes au profit de ces familles pour les former dans l'accompagnement de leurs enfants.

De son côté, le Dr. Amel Fodil Bey, spécialiste en communication a présenté un exposé sur les moyens faciles à travers lesquels les familles peuvent communiquer avec leurs enfants et faire face à l'image négative de la société dans le but d'atténuer leur inquiétude.

## ROUGEOLE : 6.438 cas enregistrés dans 29 wilayas, 9 décès

Un total de 6.483 cas de rougeole ont été enregistrés dans 29 wilayas du pays, alors que le nombre de décès s'élève à 9 cas, selon le dernier bilan communiqué ce dimanche par le directeur général de la Prévention et de la promotion de la santé au ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Djamel Fourar. Les neuf décès ont été enregistrés à El-Oued (5 cas), Ouargla (2 cas) et Biskra (2 cas), a précisé le même responsable, indiquant que la tendance est à la baisse, avec une baisse moyenne de -20 cas par jour à El-Oued et -15 à -20 cas/jour à Ouargla. Concernant le nombre de vaccinations, M. Fourar a indiqué qu'il s'élève à 548.000 dans neuf (9) wilayas. Le dernier bilan du ministère de la Santé communiqué la semaine dernière faisait état de 4.800 cas de rougeole enregistrés dans 24 wilayas, alors que le nombre de décès s'élevait à six (6).

APS

## Nécessité de contrôler en permanence les appareils d'imagerie pour parer aux risques radioactifs

Les participants à une journée médicale sur la protection contre les radiations, tenue samedi dans la daira de Théniet El Had (Tissemsilt), ont insisté sur la nécessité de contrôler en permanence les appareils d'imagerie et de radiologie. Dans ce cadre, le président de l'instance nationale de promotion de la santé et de développement de la recherche, le professeur Mustapha Khiati a mis l'accent sur le contrôle périodique de tels appareils pour parer contre l'émission des rayons nuisibles à la santé. Il a exhorté, dans ce sens, les infirmiers et spécialistes en radiologie à respecter les mesures préventives lors de l'usage des appareils d'imagerie et de radiologie, eu égard à des cas enregistrés

au niveau d'établissements sanitaires. Le spécialiste à l'établissement hospitalier spécialisé en pédiatrie "Zmirli" d'El Harrach (Alger), Tahar Sahraoui a mis l'accent sur la nécessité de s'assurer de la présence de fuites dans les appareils de radiologie. La spécialiste en gynécologie obstétrique à l'hôpital de Beni Messous (Alger), Pr Yamina Afri a appelé les radiologues au niveau des établissements sanitaires à effectuer un diagnostic périodique des appareils, insistant sur leur consultation après chaque usage (mammographie, ...). Le spécialiste en imagerie médicale au CHU de Tlemcen, Abderrahmane Ghamaza a proposé l'application d'un programme spécial de protection de staffs médi-

caux, paramédicaux et des malades contre les risques de radiation, l'organisation d'opérations de sensibilisation, en plus de l'inspection périodique des équipements des agents de radiologie. Cette journée de formation médicale, initiée par l'instance nationale de promotion de la santé et de développement de la recherche en collaboration avec l'association nationale des utilisateurs d'appareils de radiologie et l'établissement public de santé de proximité de Théniet El Had, a traité de sujets abordant notamment le bon usage de tout type d'appareil de radiologie et d'imagerie médicale et des mesures de prévention et de protection contre les émanations radioactives.

# LE DIABÈTE SOIGNÉ GRÂCE À LA GRAISSE ?

Une transplantation de graisse brune aurait des effets aussi bénéfiques que l'insuline pour traiter le diabète de type 1, selon une nouvelle étude.

Le gras pour lutter contre le diabète. Des chercheurs de l'Université Vanderbilt dans le Tennessee, aux États-Unis, croient aux bienfaits de la graisse pour réguler la glycémie. Mais pas n'importe quelle graisse, la bonne graisse ou plus précisément la graisse brune.

Pette piqûre de rappel d'abord, notre corps contient deux graisses différentes : la graisse blanche et la graisse brune. Si la première est néfaste pour la santé car elle est responsable en excès de surpoids, d'obésité et de maladies cardiovasculaires et de diabète, la seconde a une fonction bien utile pour l'organisme. Les tissus adipeux bruns remplissent une fonction de thermogénèse c'est-à-dire

de régulation thermique. Autrement dit, la combustion de ses adipocytes (cellule de stockage de la graisse) fait monter la température corporelle. Ainsi la graisse brune aiderait à perdre du poids et à tailler dans la graisse blanche en réduisant des calories.

## Un régulateur de la glycémie

A cette efficacité "minceur", il faudrait donc ajouter le rôle de lutte contre le diabète de type 1, si on en croit les chercheurs américains. Ces derniers en ont fait le constat après avoir réalisé une greffe de graisse brune sur des souris diabétiques. Une semaine plus tard, la moitié des rongeurs

ne souffraient plus de diabète de type 1. Ces résultats parus dans la revue *American Physiological Society* confortent l'hypothèse déjà soutenue par des scientifiques, que la graisse brune se substituerait à l'insuline en régulant la glycémie. Comment expliquer cette action ? Une greffe de graisse brune augmenterait la présence d'une protéine similaire à l'insuline et imiterait ses propriétés en stabilisant la glycémie.

Cette découverte ouvre un espoir dans le traitement du diabète mais aussi de l'obésité. Tout l'enjeu est maintenant de trouver comment augmenter la production de graisse brune dans l'organisme.



## OBÉSITÉ : CONVERTIR LA MAUVAISE GRAISSE EN BONNE GRAISSE À UNE PILULE

Une pilule « miracle » capable de transformer la mauvaise graisse en bonne graisse, au point de faire mieux que le tapis de course, c'est la promesse d'une nouvelle étude scientifique publiée dans *Nature*. Une nouvelle étude publiée dans la prestigieuse revue scientifique *Nature Cell Biology* ce lundi 8 décembre présente une pilule capable de transformer les mauvaises graisses en bonnes graisses, et de réduire le risque de diabète de type 2, de cancer et de maladies cardiovasculaires chez les personnes obèses. Pour les scientifiques à l'origine de l'étude, il s'agit d'une découverte capitale, et peut-être même de « la première étape vers une pilule capable de remplacer le tapis de course ».

Ménées conjointement par des scientifiques de Harvard (États-Unis) et de Bâle (Suisse), les recherches ont permis d'identifier deux molécules capables de transformer les cellules adipeuses blanches, ou « mauvaises » graisses, en cellules adipeuses brunes, les « bonnes » graisses. Ces cellules

adipeuses brunes brûlent l'excès d'énergie accumulée par l'organisme, et réduisent ainsi la masse graisseuse blanche. C'est cette dernière qui se crée lorsqu'une personne consomme trop de calories, en dépassant ses besoins journaliers, sans pour autant faire suffisamment d'exercice.

## Une découverte qui doit encore faire ses preuves

« Nous étions très impressionnés par cet effet lorsque les molécules ont administrées aux animaux, mais lorsque vous cessez le traitement, l'effet disparaît, explique Chad Cowan, co-auteur de l'étude. Ici nous avons observé une conversion stable des cellules adipeuses blanches en cellules adipeuses brunes. » Pour les chercheurs, ce traitement pourrait également réduire le risque de développer un diabète de type 2, ou tout type de maladie liée à l'accumulation de masse graisseuse. L'étude a été menée en laboratoire sur des modèles cel-



lulaires, ce qui laisse penser que la commercialisation du médicament est encore lointaine. Actuellement, des chercheurs allemands travaillent sur l'effet de ces deux mêmes composés chez des souris, et espèrent avoir bientôt des résultats encourageants.

Le Professeur Cowan a précisé que cette découverte « ciblaient tous deux la même

molécule, qui joue un rôle dans la réponse inflammatoire suite à une infection ». En d'autres termes, ces substances pourraient endommager le système immunitaire du patient : si vous les administrez sur une trop longue durée, le patient risque de devenir affaibli au niveau immunitaire », c'est-à-dire immunodéprimé.

« La bonne et la mauvaise nouvelle, c'est que la science est lente, explique le Professeur Cowan. Établir simplement la preuve d'un concept prend énormément de temps. Nous avons pensé que le fait de travailler à partir de cellules souches pourrait conduire à de nouvelles approches thérapeutiques, et c'est désormais ce qu'il est en train de se passer : une décennie de travail scientifique acharné porte ses fruits ! »

Très enthousiaste suite à ses résultats, l'équipe a tout de même fait remarquer que, quelle que soit la pilule capable de nous faire rester mince, elle ne saurait remplacer les autres bénéfices de l'exercice sur notre santé.

## OBÉSITÉ : UNE PROTÉINE QUI FAVORISE LA DÉPENSE ÉNERGÉTIQUE

La protéine métréorine libérée lors d'un exercice physique serait essentielle dans la dépense énergétique selon une nouvelle étude scientifique américaine. Cette molécule pourrait devenir la base d'un traitement contre l'obésité. La métréorine, une protéine, serait efficace pour lutter contre l'obésité selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale *Cell*. Elle serait capable de favoriser la dépense énergétique et diminuer la masse de graisse blanche.

L'entraînement physique contribue à protéger contre les troubles métaboliques tels que l'obésité et le diabète. Les chercheurs de la Harvard Medical School et de l'Institut du cancer Dana-Farber ont mené des études sur des souris pour identifier les molécules libérées lors de la pratique d'un sport ou d'une réponse au froid, des phénomènes qui seraient les plus efficaces pour stimuler la graisse brune et diminuer la graisse blanche. Les graisses brunes sont responsables

de la thermogénèse, la production de chaleur. L'organisme en brûlant les mauvaises graisses (blanches). Grâce à ce phénomène, elles protègent aussi contre l'obésité et le diabète de type II.

## La métréorine, une protéine essentielle dans la dépense énergétique

Les chercheurs ont identifié une protéine, la métréorine présente dans le muscle et la graisse qui augmente

chez la souris pendant un exercice physique et lors de l'exposition au froid. Cette molécule stimule la dépense énergétique et améliore la tolérance au glucose chez des souris alimentées avec un régime riche en graisses. En revanche, quand les chercheurs bloquent la production de cette protéine, la dépense énergétique s'arrête. « Cette protéine semble avoir un rôle essentiel dans la dépense énergétique et dans la transformation de graisse

blanche en graisse brune » ont écrit les auteurs de l'étude. « Les résultats de ces recherches sont encourageants, mais de nouvelles études cliniques sur l'homme doivent être réalisées avant de pouvoir mettre en place un traitement contre l'obésité. Les troubles métaboliques de base de métréorine » concluent les chercheurs qui rappellent qu'« une alimentation équilibrée et la pratique d'activités physiques ont essentiels dans le contrôle du poids ».

## Les gourmets moins exposés aux surpoids



Les bons vivants et amateurs de bonne chère prendraient moins de poids que les autres. Le secret : une alimentation plus diversifiée et équilibrée.

Le cliché du gourmet qui fait du lard toute la journée a un autre visage. L'amour de la bonne chère et des plaisirs gustatifs ne signifie pas qu'on se laisse aller à tous les excès. Au contraire, le Food and Brand Lab, un laboratoire qui étudie les comportements alimentaires à l'Université Cornell aux États-Unis, nous démontre dans une étude que les gourmets ont une alimentation saine et sont moins exposés au risque de surpoids (cardinaux).

**Varié les plaisirs** Le sondage, dont les conclusions sont parues dans la revue *Obesity*, a été mené sur 502 femmes américaines. Il établit une corrélation entre goût pour la bonne cuisine, équilibre alimentaire et activité physique. Autrement dit, aimer tester et varier les plaisirs culinaires, se traduit par une alimentation globalement diversifiée et bonne pour la santé. Les chercheurs américains soulignent que les bons vivants équilibrent leur penchant pour les mets fins et délicats par une activité physique régulière. Les gourmets attentifs aux sensations gustatives seraient aussi plus à l'écoute de leur corps et accordent de l'importance à varier les aliments. Ce faisant, ils éprouvent une plus grande satisfaction alimentaire. Une étude qui devrait démentir ceux qui ont tendance à croire que pour surveiller sa ligne, moins manger est plus important que bien manger.

## PLUS ON A UN PATRIMOINE GÉNÉTIQUE DIVERSIFIÉ, PLUS ON EST INTELLIGENT

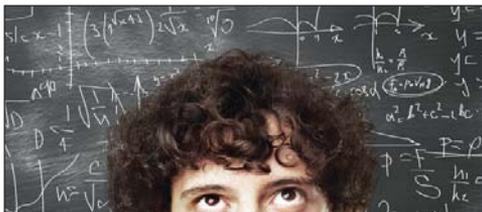
Une grande diversité génétique garantirait de meilleurs résultats aux tests cognitifs.

On le sait, la génétique peut jouer un rôle dans la santé des individus, ce que soit dans l'apparition de certaines maladies comme l'autisme ou le cancer, mais aussi dans des comportements comme le sommeil ou la paresse. Elle interviendrait même dans la prédisposition au bonheur, selon certains études.

Une nouvelle étude de l'université d'Edimbourg en Écosse établit un lien entre patrimoine génétique et intelligence. Autrement dit, plus nos gènes sont différents, plus on améliorerait nos fonctions cognitives. Cette diversité génétique rendrait également plus grand, selon les chercheurs.

Dans la revue *Nature*, les 25 chercheurs ayant collaboré à l'étude expliquent avoir déterminé l'ADN de 354 224 individus d'Europe, d'Afrique, d'Asie et d'Asie du sud-Est. Objectif de ce travail de foumi : déterminer l'influence de la génétique sur seize traits liés à la santé des participants.

"Nous n'avons utilisé aucune donnée de 'pedigree', précise James Watson, co-auteur



ché par Sciences et avenir. Nous avons mesuré l'homozygotie ou l'hétérozygotie directement par l'analyse du génome". En clair, les Écossais se sont demandé si le fait d'être hétérozygote, c'est-à-dire d'avoir deux allèles (variantes de ce gène) différents d'un même gène changeait quelque chose par rapport au fait d'être homozygote (deux allèles identiques sur un

même gène). Verdict : être hétérozygote permettrait de s'élever intellectuellement et de prendre de la hauteur au sens propre du terme. Plus faible est l'homozygotie, plus élevée est la taille et l'habileté cognitive de l'individu. À l'inverse, plus élevée est l'homozygotie, plus faible est la taille et la cognition de celui-ci", résume l'étude.

## ÊTRE VÉGÉTALIEN SERAIT UN BON MOYEN DE PERDRE DU POIDS

Les personnes végétariennes ou végétaliennes maigriraient plus facilement que les personnes qui mangent de la viande et du poisson. Pour fondre de deux-trois kilos cet été, devenez végétalien. C'est un peu le message véhiculé par une étude taïwanaise présentée dans la revue *Journal of General Internal Medicine*. Le véganisme est un mode de vie consistant à ne consommer aucun produit issu des animaux ou de leur exploitation. Étape plus poussée que le végétarisme, l'alimentation végétalienne exclut de l'assiette viande, poissons, crustacés, mollusques, mais aussi tout produit (transformé ou pas) issu de l'animal tel que le lait, la gélatine, les œufs.

Le Dr Ru Yi Huang de l'Hôpital de Taïwan a comparé les résultats de 12 essais contrôlés sur différents régimes, dont végétariens, végétaliens et d'autres méthodes amincissantes (comme le régime Zikins sans glucides). En tout, 1151 personnes ont suivi un régime pen-



dant 9 à 74 semaines. À la fin de l'expérience, il est apparu que celles qui avaient mangé végétalien ou végétarien avaient perdu 2 kilos de plus en moyenne que celles qui avaient pu continuer à manger de la viande et du poisson. La supériorité en matière de minceur du végétalisme sur le végétarisme ont été démontrées puisque les végétaliens ont perdu plus de poids (2,52 kilos) que les végétariens.

La raison de cette différence reposerait sur le choix des aliments présents dans les menus végétaliens : céréales complètes, fruits et légumes riches en fibres solubles et aliments non transformés. Ceux-ci favoriseraient la perte de poids car leur index glycémique bas (IG bas) préviendrait les pics de glycémie, explique le docteur Ru Yi Huang de l'Hôpital E-Da de Taïwan. Les aliments à IG bas, à digestion plus longue, rassasient plus longtemps et retardent la sensation de faim et les envies de grignotage.

## POURQUOI LES OVULES HUMAINS VIEILLISSENT MAL

Un nombre incorrect de chromosomes dans les cellules des ovules peuvent engendrer chez les femmes des maladies génétiques ou une fausse couche. Des chercheurs japonais ont identifié le mécanisme à l'origine de ces erreurs chromosomiques. Les anomalies chromosomiques dans les cellules des ovules matures, un problème qui augmente avec l'âge, peut favoriser la fausse couche, la trisomie 21 ou le syndrome de Down. Les chercheurs de l'Institut Riken au Japon ont compris pourquoi les ovules peuvent vieillir. Ce mauvais vieillissement serait lié à une séparation prématurée des paires de chromosomes au cours du processus de méiose (division cellulaire qui permet de séparer le patrimoine génétique en deux), expliquent les chercheurs dans la revue spécialisée *Nature Communications*.

Explications : normalement, les cellules des ovules immatures ont chacune deux copies de chaque chromosome et évoluent en cellules matures ne possédant à la fin qu'une copie de chaque chromosome. Cela passe par



une division du groupe de 4 chromosomes en paires simples puis à la séparation de ces paires simples.

Chez les femmes plus âgées, il arrive que la première étape de la méiose dysfonctionne : les deux copies de chromosomes se séparent au mauvais moment, trop tôt en l'occurrence. Cette anomalie perturbe la suite du processus : les chromosomes se divisent prématurément et causent une ségrégation anormale au sein des ovules. Pour déterminer ces erreurs de division liées à l'âge, les Japonais ont utilisé une

nouvelle technique d'imagerie permettant d'observer les chromosomes dans les cellules d'œufs de souris au cours de la première étape de la méiose. Les chercheurs ont constaté que 10% des cellules âgées présentent des erreurs de ségrégation liées le plus souvent à cette division prématurée du groupe de chromosomes bivalents (paire de chromosomes).

Ces résultats se sont vérifiés sur les ovules humains, avec une augmentation du nombre de paires de chromosomes prématurément séparés, avec l'âge.

## CENTRAFRIQUE

## Echanges de tirs entre les Casques bleus et un groupe armé à Bangui (ONU)

Une patrouille de Casques bleus de la Mission de l'ONU en Centrafrique (Minusca) a été prise pour cible par un groupe armé samedi soir dans le quartier de Bangui, le PK5, a annoncé l'ONU dimanche.

"Une patrouille a essuyé des coups de feu dans le quartier PK5 peu après 19h00 samedi et a riposté.

Cette attaque était très clairement ciblée sur les soldats de la paix", a déclaré Hervé Verhoosel, directeur de la communication de la Minusca.

C'est la première attaque contre des Casques bleus dans le PK5 "Ces attaques (...) montrent la nature criminelle des groupes portant des armes dans le quartier de PK5", a ajouté M. Verhoosel.

Fin mars, la mission de l'ONU avait menacé de démanteler toutes les bases des groupes armés du quartier si ces derniers ne déposaient pas les armes, selon des sources concordantes.

Mi-février, en raison des violences répétées, l'association des commerçants du PK5 avait fixé un ultimatum à la Minusca pour qu'elle démantèle ces groupes armés, accusés de violences et d'exactions envers les commerçants et la population.

Selon ces derniers, les groupes armés du PK5 tentent d'intimider les commerçants depuis qu'ils ont décidé, le 18 janvier, d'arrêter de payer leurs membres qui monnaient leur "protection".

"Le PK5 est le poumon économique de Bangui et doit le rester", a ajouté M. Verhoosel dimanche, martelant que les actions des groupes armés du quartier étaient "maffieuses".

Le PK5 a souvent été au cœur des tensions dans la capitale et les dernières populations musulmanes de la ville y vivent retranchées.

## ZAMBIE

## La Zambie demande à Cuba de rappeler son ambassadeur accusé de soutenir l'opposition

Le président zambien Edgar Lungu a demandé dimanche à Cuba de rappeler son ambassadeur qui est accusé d'avoir soutenu un nouveau parti socialiste d'opposition en Zambie.

L'ambassadeur cubain, Nelson Pages Vilas, a assisté samedi à Lusaka au lancement du Parti socialiste et a été accusé d'avoir exprimé en public son soutien au nouveau parti.

"Le président a demandé que l'ambassadeur de Cuba soit rappelé en raison d'une conduite inconvenante pour un diplomate", a déclaré à la presse le porte-parole de la présidence, Amos Chanda.

"L'ambassadeur de Cuba a assisté au lancement du parti et annoncé qu'il soutiendrait le parti d'opposition et lui a souhaité bonne chance".

Le dirigeant du Parti socialiste est Fred M'membe, ancien responsable du quotidien privé Post qui avait critiqué le gouvernement et avait été fermé avant la dernière présidentielle.

Edgar Lungu est accusé depuis plusieurs mois par ses adversaires de dérive autoritaire, notamment après l'incarcération pendant quatre mois de son principal rival, Hakainde Hichilema, et l'instauration pendant trois mois de l'état d'urgence.

Principal parti d'opposition, l'UNDP a déposé devant le Parlement une motion de destitution du président.

Initialement prévu mercredi, son débat a été reporté à une date non précisée.

## TCHAD

## L'opposition rejette les conclusions d'un forum national prévoyant l'instauration d'un système présidentielle

La principale plateforme de l'opposition tchadienne a rejeté les résolutions d'un forum national, qui prévoient l'instauration d'un système présidentiel au Tchad, selon un communiqué publié dimanche. "Les partis politiques, membres du Front de l'opposition nouvelle pour l'alternance et le changement

(FONAC), condamnent et rejettent toutes les résolutions (...) du forum national tenu fin mars au Tchad", selon le communiqué du Fonac, principale plateforme de l'opposition regroupant une trentaine de partis d'opposition et créée en 2016.

Le Fonac a réitéré, par ailleurs, son appel à la tenue d'un "dialogue inclusif".

## TUNISIE

## Les forces de sécurité éliminent un terroriste à Kasserine

Les forces de sécurité en Tunisie ont éliminé samedi un terroriste à proximité de Djebel Selloum (Kasserine), au centre-ouest du pays, a rapporté dimanche l'agence de presse TAP.

Le ministère de l'Intérieur tunisien a affirmé que l'élément terroriste éliminé était un chef de Jound Al Khilafa (Soldats du califat) appartenant à l'organisation terroriste autoproclamée "Etat islamique" (EI/Daech).

L'individu en question avait lancé un assaut contre les habitants des agglomérations situées à proximité de Djebel Selloum (Kasserine), lieu de retranchement des groupes terroristes, selon la même source.

Dans un communiqué, le département précise que les unités spécialisées de la Garde nationale avaient posé des embuscades sur le long de la montagne pour piéger les terroristes pendant qu'ils tentaient de s'infiltrer dans une agglomération dans la délégation de Hassi Frid à Douar Rogba.

L'opération qui a duré 72 heures, s'est soldée par la neutralisation du terroriste dont l'identification géné-



tieste est en cours. D'autres terroristes ont été blessés.

Les forces de l'ordre ont saisi 5 chargeurs, des munitions et un montant d'argent en dinar tunisien. Le minis-

trère ajoute que la zone a été totalement cernée par les unités de la Garde nationale en coordination avec l'Armée et que l'opération de ratissage continue pour traquer les terroristes.

## Municipales en Tunisie : les candidats têtes de liste scellent une charte de bonne conduite électorale

Les candidats têtes de liste pour les prochaines élections locales pour la municipalité de Kélibia en Tunisie (gouvernorat de Nabeul) ont scellé dimanche une charte de bonne conduite électorale en prévision de la campagne électorale.

La campagne électorale doit démarrer le 14 avril et se poursuivre jusqu'au 4 mai 2018.

La charte de bonne conduite électorale comprend "des valeurs défendant le respect des listes adverses dans un climat de saine émulation, la consécration du principe de l'alternance des responsabilités, le respect de la vie privée, l'engagement en faveur de la neutralité de l'administration, des entreprises publiques, des établissements d'enseignement et des lieux de culte et la diffusion de la culture des droits de l'Homme", rapporte l'agence tunisienne TAP.

"La présente charte s'assure également que la liberté

d'expression s'exerce dans un climat de respect mutuel", a-t-on noté. Dans une déclaration accordée à l'agence TAP, le directeur de l'Institut arabe des droits de l'Homme, Abdelbasset Ben Hassan, qui assistait à la cérémonie de signature de cette charte, a relevé que cette initiative vient confirmer l'importance du rôle de la société civile, avec ses différentes factions, en tant que force de suggestion équilibrée pour la diffusion des principes régissant la campagne électorale et garantissant la transition démocratique.

De son côté, Anouar Lengliz, acteur de la société civile, cité par la même source, a indiqué que nombre des acteurs de la société civile ont lancé l'initiative de la charte de bonne conduite électorale dans la région de Kélibia, dans une tentative de contribuer de manière substantielle à l'édification d'une démocratie active.

## BOTSWANA

## Le nouveau président promet d'éradiquer le chômage des jeunes

Le nouveau président du Botswana, Mokgweetsi Masisi, a promis d'éradiquer le chômage des jeunes dans un discours prononcé à l'occasion de son investiture comme chef de l'un des Etats les plus stables d'Afrique, dimanche à Gaborone.

En tant que vice-président, M. Masisi, 55 ans, a automatiquement succédé au président Ian Khama, 65 ans, qui a démissionné après dix ans à la tête de l'Etat, la durée maximale autorisée par la Constitution.

"L'une de mes principales priorités en tant que président de ce pays sera de traiter le problème du chômage, en particulier des jeunes", a déclaré le nouveau président au cours de la cérémonie d'investiture qui s'est tenue au Parlement.

M. Masisi, qui est un proche de M. Khama et un vétéran du parti au pouvoir, le Parti démocratique du

Botswana (BDP), a aussi promis d'améliorer le traitement et la prévention du virus du sida (VIH).

Le Botswana est considéré comme le pays le moins corrompu d'Afrique par Transparency International mais est confronté à un taux de chômage croissant, qui atteint désormais 18%, et à une épidémie de VIH qui touche 22% des adultes.

M. Masisi prend les rênes d'un pays qui se targue de pratiquer une bonne gouvernance et jouit d'importants revenus des secteurs du diamant, de la viande bovine et du tourisme.

"C'est grâce à la paix et à la tranquillité que nos dirigeants ont maintenues si longtemps que (le peuple du) Botswana a continué à jouir d'une relative prospérité", a déclaré le nouveau président après avoir prêté serment.

"En dépit de sa petite taille, le Botswana continue à jouer un rôle

important dans la promotion de sujets mondiaux comme le respect des droits humains, la démocratie, la bonne gouvernance (et) et le respect de la loi", a-t-il ajouté.

Ancien enseignant formé aux Etats-Unis, Mokgweetsi Masisi a travaillé pour l'Unicef et été ministre de l'Education.

Son père avait également été membre du gouvernement.

Cette passation de pouvoir en douceur est intervenue 18 mois avant des élections législatives prévues en 2019.

Quatre partis de l'opposition ont annoncé qu'ils pourraient s'unir afin d'essayer de déloger le BDP, au pouvoir depuis l'accession du Botswana à l'indépendance en 1966.

Ian Khama vient d'achever une tournée d'adieux aux 2,2 millions d'habitants du pays et a officiellement quitté ses fonctions samedi.

## PALESTINE L'OCI condamne les crimes israéliens et appelle la communauté internationale à agir

L'Organisation de la Coopération Islamique (OCI) a fermement condamné l'agression brutale menée vendredi par les forces d'occupation israéliennes contre les civils palestiniens non armés lors de leur participation à des marches pacifiques en commémoration de la Journée de la terre.

"Cette escalade dangereuse, qui a fait 16 morts et plus de 1.400 blessés parmi les civils palestiniens, constitue un terrorisme d'Etat et un crime qui requiert une enquête", a indiqué le Secrétaire général de l'OCI, Yousef Al-Othaimeen dans un communiqué, appelant l'occupant israélien à assumer pleinement les conséquences de la poursuite de ses agressions et de ses crimes de guerre contre le peuple palestinien.

Il a en outre appelé à l'intervention urgente du Conseil de sécurité de l'ONU pour mettre un terme aux agressions israéliennes répétées, assurer une protection internationale au peuple palestinien et contraindre Israël à se conformer à ses obligations en vertu du droit humanitaire et des résolutions prises par les instances internationales.

Le secrétaire général de l'OCI a également réitéré la nécessité pour la communauté internationale de s'engager à parrainer une voie politique menant à la paix.

Vendredi, à l'occasion de la commémoration de la Journée de la terre, des milliers de Palestiniens, dont des femmes et des enfants, ont manifesté pacifiquement dans les zones tampon imposées par les forces de l'occupation israélienne sur les frontières de la bande de Gaza.

L'armée d'occupation israélienne a ouvert le feu sur des manifestants palestiniens faisant au moins 16 morts et plus de 1.400 blessés.

Le secrétaire général de l'OCI, Antonio Guterres, a demandé une "enquête indépendante et transparente" sur ces affrontements.

De son côté, le président palesti-



nien Mahmoud Abbas a décrété samedi jour de deuil national et tenu Israël pour seul responsable de ces morts.

"Le grand nombre de martyrs et de personnes blessées dans ces manifestations populaires pacifiques prouve que la communauté internationale doit intervenir pour assurer la protection de notre peuple palestinien", a-t-il déclaré dans un discours.

"L'utilisation de la force meurtrière est interdite par le droit international", a affirmé l'ONG Human Rights Watch, jugeant le nombre de morts et de blessés "choquant".

Depuis 11 ans, deux millions d'habitants palestiniens de Gaza, dont les deux-tiers sont des réfugiés, vivent sous un blocus inhumain imposé par l'armée israélienne.

La Journée de la terre (retour) est célébrée le 30 mars de chaque année par les Palestiniens.

Le droit au retour des réfugiés palestiniens est inscrit dans la résolution 194 de l'ONU (APS) Mexique : sept policiers tués au

cours d'une mutinerie dans une prison COATZACOALCOS (Mexique), 1 avr 2018 (APS) - Sept policiers ont été tués dimanche au cours d'une opération en vue de réprimer une mutinerie dans une prison de l'Etat de Veracruz, dans l'est du Mexique, ont annoncé les autorités locales.

"L'émeute s'est produite dans l'établissement pénitentiaire de La Toma, situé dans la localité d'Amatlan", a déclaré dans un communiqué le gouvernement de cet Etat.

Au moment de pénétrer dans l'enceinte de la prison pour en prendre le contrôle, les forces de police "ont été repoussées par des détenus armés d'outils de charpentier", a ajouté le gouvernement local.

Aucune information n'a été donnée sur le nombre de éventuelles victimes chez les prisonniers.

Les mutineries, les assassinats et les évasions sont fréquents dans les établissements pénitentiaires mexicains, à l'intérieur desquels de nombreuses bandes criminelles imposent leur loi.

## SYRIE Plus de 40.000 personnes évacuées de la Ghouta orientale

Le commandant du Centre russe pour la réconciliation en Syrie, Iouri Evtouchenko a annoncé dimanche la fin d'une opération humanitaire de 8 jours pendant laquelle plus de 40.000 éléments du groupe terroriste Faylaq al-Rahmane avaient été évacués de la Ghouta orientale.

"41.126 radicaux et membres de leurs familles ont été évacués des localités d'Arbine, de Jobar, d'Aiumln Tarma et de Zamalka.

Tous ont été transférés à Kal'at al-Mudik, dans la zone de désescalade d'Idlib", a précisé le général Evtouchenko, cité par l'agence russe Sputnik.

"Pendant le trajet, ils ont été escortés par des véhicules des services de sécurité syriens, des véhicules médicalisés du Croissant-Rouge syrien et des membres de la police militaire des forces armées russes", a précisé le général Evtouchenko.

Il a ajouté que "36 otages détenus par des groupes terroristes ont été libérés au cours de cette opération sans précédent".

La veille, les autorités syriennes ont annoncé que la poche sud de la Ghouta orientale avait été entièrement "vidée de ses terroristes" à la suite d'une évacuation négociée, menaçant toutefois de "continuer à combattre" pour reprendre l'ultime enclave dans la zone.

Les bus transportant les derniers hommes armés d'Arbine et des localités avoisinantes, ainsi que leurs proches, sont partis en direction du nord-ouest de la Syrie, selon l'agence de presse officielle Sana.

L'armée syrienne a promis dans la foulée de "continuer à combattre pour délivrer du terrorisme" l'ultime poche rebelle dans la Ghouta orientale, autour de la grande ville de Douma, où des discussions avec la Russie pour une évacuation négociée pètiènt.

La reprise totale de la Ghouta marquerait une victoire retentissante pour les forces syriennes dans sa guerre contre les terroristes.

A la faveur d'une offensive lancée le 18 février et appuyée par les forces russes, les forces régulières ont désormais reconquis 95% de l'ancien fief terroriste dans la Ghouta orientale, assiégé depuis cinq ans, selon l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH).

## INDE - PAKISTAN 13 morts dans des combats au Cachemire

Seize personnes ont été tuées dans des combats entre l'armée indienne et des rebelles dans la région disputée du Cachemire, a annoncé dimanche la police, qui redoute de nouvelles violences.

Trois soldats indiens, 11 personnes considérées comme des insurgés et deux civils ont péri au cours de plusieurs affrontements au sud de Srinagar, la capitale du Cachemire indien, revendiqué par le Pakistan.

Des manifestations ont par ailleurs eu lieu dans cette ville, où les écoles resteront fermées lundi en raison de nouveaux appels de groupes rebelles à manifester.

L'Inde accuse le Pakistan d'armer et d'entraîner les rebelles du Lashkar-e-Taiba (LeT), ainsi que d'autres groupes armés au Cachemire, ce que dément Islamabad.

Le plateau himalayen du Cachemire est de facto divisé entre l'Inde et le Pakistan.

Depuis la Partition de 1947, New Delhi et Islamabad se déchirent pour le contrôle de la région, un conflit dont découle une insurrection séparatiste dans la partie indienne.

Le Pakistan a condamné une "folie meurtrière stupide". "De telles actes odieuses de la part des forces d'occupation ne font que renforcer la résolution des Cachemiris", a affirmé dimanche le ministère pakistanais des Affaires étrangères dans un communiqué.

En 2017, au moins 206 rebelles présumés, 78 membres des forces de sécurité indiennes et 57 civils ont été tués au Cachemire, ce qui en a fait l'année la plus sanglante en une décennie dans la région.

## CONTRÔLE DES DOUANES FRANÇAISES EN ITALIE Le parquet de Turin ouvre une enquête

Le parquet de Turin a annoncé dimanche avoir ouvert une enquête sur la présence de douaniers français dans un local de la gare de Bardonecchia, une commune alpine frontalière italienne, occupé par une ONG, une présence qualifiée par la diplomatie italienne d'"un acte grave".

Sont envisagés à ce stade encore préliminaire plusieurs chefs dans cette enquête, dont "abus de pouvoir", "violence privée" et "violation de domicile", selon une note du procureur de Turin, citée par l'agence italienne Agi.

La justice italienne pourrait aussi y ajouter le

chef "d'acte de perquisition illégal". Le parquet avait reçu au préalable un rapport du commissariat de la petite station de ski alpine de Bardonecchia sur l'entrée de douaniers non identifiés dans un local mis à disposition de l'ONG Rainbow for Africa, afin de soumettre un Nigérian repéré dans un train à un dépistage urinaire de drogue.

La France a jugé samedi que la présence des douaniers était parfaitement légale, mais le ministère italien des Affaires étrangères n'est pas de cet avis.

Ce dernier avait convoqué samedi l'ambassadeur

de France à Rome et évoqué "un acte grave, considéré totalement en dehors du cadre de la collaboration entre Etats frontaliers". Le ministère italien des Affaires étrangères a jugé "inacceptable" la conduite des douaniers français. Il a mis sur la table de récents échanges entre les douanes françaises et les chemins de fer italiens précisant que le local de la gare de Bardonecchia n'était plus accessible car désormais alloué à une organisation humanitaire. (Le ministre français des Comptes publics, Gérard Darmanin, qui a la tutelle des Douanes, a annoncé

dimanche son intention de se rendre à Rome pour "s'expliquer" avec les autorités italiennes. Le contrôle, "notamment un test urinaire, pour voir s'il avait de la drogue en lui" a été effectué "dans un local mis à disposition dans le cadre d'un accord franco-italien, c'est vrai qui date un peu, mais il existe", a affirmé M. Darmanin dimanche.

Selon la France, le contrôle a été fait dans un "local attaché à la gare de Bardonecchia, mis à la disposition de la douane française en application des accords du bureau à contrôles nationaux juxtaposés (BCNJ) de 1990".

## MER DE CHINE MÉRIDIONALE Coopération entre la Chine et le Vietnam pour maintenir la paix

La Chine et le Vietnam se sont dit prêts à coopérer et se sont engagés dimanche à Hanoï à maintenir la paix en mer de Chine méridionale, une zone stratégique source de tension entre les deux pays.

"Les deux parties doivent respecter les principes fondamentaux régissant le règlement de litiges maritimes. Aucune ne doit prendre de mesure unilatérale qui compli-

querait la situation", a déclaré le ministre chinois des Affaires étrangères Wang Yi à des journalistes à Hanoï lors d'une visite officielle au Vietnam. "Nous sommes prêts à coopérer avec les Chinois pour régler les problèmes", a affirmé son homologue vietnamien Pham Binh Minh. Les deux pays doivent "gérer des différences, ne pas aggraver les conflits (et) respecter les droits

et intérêts légitimes de l'autre en conformité avec le droit international", a-t-il ajouté. Pékin revendique la quasi-totalité de la mer de Chine méridionale, un espace maritime supposé riche en gisements de pétrole et de gaz, et stratégique pour le commerce et la défense. Pékin y a construit ces dernières années des îles artificielles capables d'accueillir des installations mili-

taires - au grand dam du Vietnam et d'autres pays, comme les Philippines, ayant des revendications dans la zone. Face aux tensions avec la Pékin, le Vietnam a renforcé ses liens militaires avec les Etats-Unis. Un porte-avions américain a fait escale au Vietnam début mars, une première historique pour les deux anciens ennemis.

## CINÉMA

## Le ministre de la Culture salue la distinction du long métrage "Jusqu'à la fin des temps" de Yasmine Chouikh

Le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi a qualifié, dimanche, la distinction du long métrage "Jusqu'à la fin des temps", de la réalisatrice Yasmine Chouikh, qui a décroché trois prix au Festival international du film de Mascate, de "couronnement mérité qui vient s'ajouter aux autres prix remportés par le cinéma algérien", a indiqué un communiqué du ministère de la Culture.

La réalisatrice Yasmine Chouikh a décroché "deux prix d'or en moins d'une semaine", en l'occurrence "l'Annab d'or" de la troisième édition du Festival du film méditerranéen ainsi que les prix du Festival international du film de Mascate, a rappelé le ministre. M. Mihoubi a également tenu à saluer cette nouvelle génération de cinéastes algériens, à l'instar de Lyes Salem, Karim Moussaoui, Salem Brahimi et Yasmine Chouikh qui ont brillé ces dernières années. "Jusqu'à la fin des temps" s'est adjugé le "Khindjar d'or", lors du 10e Festival international du film de Mascate, ainsi que le prix de la critique et celui du meilleur acteur, attribué à Djilali Boudjemâa.



## ALGERIE-FRANCE

## "Splendeurs d'Algérie" prochainement à Courbevoie

"Splendeurs d'Algérie", un événement culturel proposant un voyage en Algérie à travers des conférences, expositions, animations et spectacles, sera organisé les 14 et 15 avril prochain à Courbevoie (Ile-de-France), a-t-on appris vendredi de l'ambassadeur d'Algérie en France, Abdelkader Mesdoua.

Cet événement est programmé à l'occasion de "Youm el-Ilm" (Journée du Savoir), célébré le 16 avril de chaque année. L'ambassade d'Algérie en France s'est associée à l'organisation de cet événement, en partenariat avec le mouvement associatif

algérien activant en France ainsi que la mairie de Courbevoie. Au programme de cette manifestation, aussi riche que variée, les visiteurs auront droit à des expositions, des ateliers de tissage et de poterie du terroir, un défilé de mode traditionnelle, un voyage virtuel en Algérie, des concerts de musique et une projection-débat du documentaire "l'Emir Abdelkader, le prisonnier tant aimé".

Les visiteurs pourront participer à une tombola, grâce au concours d'entreprises et d'établissements hôteliers algériens.

## PEINTURE

## Noureddine Chegrane revient avec l'exposition "Le signe comme le phœnix"

Une exposition célébrant le signe et les symboles berbères dans des toiles explorant les couleurs et parfois la calligraphie et le patrimoine a été inaugurée samedi à Alger par l'artiste peintre Noureddine Chegrane.

Intitulée "Le signe comme le phœnix", cette exposition a été organisée par la "Galerie Bensemmane d'art et loisir" qui a ouvert ses portes récemment à Alger.

"Le signe comme le phœnix", marque le retour de l'artiste peintre Noureddine Chegrane, principal initiateur du mouvement "Aouchem", vers ce travail sur les symboles qui a toujours caractérisé ses œuvres.

Détournant des symboles et lettres de l'alphabet Tifinagh en formes humaines ou végétales, l'artiste célèbre la vie dans des toiles riches en couleurs comme "Boléro de Ravel", "Assa Nezha", "Welcome to Africa" ou encore "Cliaente", des œuvres qui respirent la joie de vivre, le soleil et une certaine musicalité.

Le plasticien explore également certaines couleurs comme le bleu ou le vert déclinées et nuancées pour créer un environnement apaisant et accueillant des formes humaines inspirées de symboles et de dessins rupestres.

Noureddine Chegrane diversifie également les supports et les formes en proposant quelques œuvres réalisées sur des planches à linge portant des symboles et mouvement amples, transformant cet objet du quotidien en œuvre d'art.

Le plasticien propose également plusieurs toiles de formes triangulaire ou circulaires intitulées "It's magical", "Blue Hope", "Memory", "Take five", ou encore "Symphony", des travaux qui célèbrent la musique.

Dans de petits formats, l'artiste peintre présente également son univers sur des supports octogonaux.

Travaillant depuis des années sur le patrimoine, Noureddine Chegrane propose également dans cette exposition les toiles "Patrimoine" composées de peinture sur toile, de collage de morceaux de tapis et de peinture sur les tapis.

L'exposition "Le signe comme le phœnix" se poursuit jusqu'au 21 avril à la "Galerie Bensemmane d'art et loisir".

APS

## Publicité

## RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya de Ghardaia  
Direction des services agricoles  
Rue des Ecoles-Ghardaia  
Numéro D'identification fiscale (NIF) : 099047019000822.  
Tel : 029.28.55.07 Fax : 029.28.56.73

### Avis d' Appel d'offres ouvert avec exigence de Capacités minimales N°: 01/2018

La direction des services agricoles lance un avis d'Appel d'offres ouvert avec exigence de Capacités minimales pour :  
Réalisation d'un réseau d'irrigation sur une superficie de 46 ha avec équipement de forage au niveau du périmètre agricole « BEN BADIS » Communes d' EL-MENIA wilaya de Ghardaia

Les Entreprises intéressées par le présent avis peuvent retirer les cahiers des charges auprès de: La Direction des Services (Bureau des marchés). Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière. Ces offres seront insérées dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »  
Avis Appel d'offres ouvert avec exigence de Capacités minimales N°: 01/2018

Réalisation d'un réseau d'irrigation sur une superficie de 46 ha avec équipement de forage au niveau du périmètre agricole « BEN BADIS » Communes d' EL-MENIA wilaya de Ghardaia

Déposé au niveau de: La Direction des Services Agricoles (Bureau des marchés)

Les offres doivent comporter les dossiers suivants :

1. Un dossier de candidature;
  2. Une offre technique;
  3. Une offre financière;
1. Un dossier de candidature : qui contient :
- Une déclaration de candidat (renseignée, datée et signée).
  - Une déclaration de probité (renseignée, datée et signée).
  - Le statut pour les sociétés (copie).
  - Document relatif aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
  - Documents prouvant la qualification et la classification du soumissionnaire dans le domaine hydraulique activité principale III et plus.
  - Bilans financiers des trois dernières années (2015-2016-2017) certifiés par les services des impôts.
  - références bancaires,
  - Liste des moyens humains avec pièces justificatives (diplôme) et Déclaration annuelle des salaires (D.A.S) pour l'année 2017, approuvées par les services de CNAS. Avec attestation d'affiliation pour chaque cadre.
  - Liste des moyens matériels au nom de l'entreprise avec pièces justificatives : cartes grises et assurances actualisées pour le matériel roulant et d'un PV de constat d'un huissier de justice affirmatif d'une durée ne dépassant pas les trois (03) ans, ou factures d'achat.
  - Attestations de bonne exécution prouvant que l'entreprise a réalisé un ou plusieurs projets similaires (Réseaux d'irrigation, réseau alimentation en eau potable, réseau d'assainissement, réseau de drainage agricole) délivrés par organisme public.
  - Copie du registre du commerce,
  - Copie de la carte d'identification fiscale,
  - Pièces fiscales et parafiscales (extrait de rôles apuré ou avec échéancier de remboursement, mise à jour CNAS, CASNOS et CAGOBATH).
  - Casier judiciaire du signataire du marché,
  - Attestation de dépôt légal des comptes sociaux pour les sociétés de droit algérien, pour l'année 2017.
2. Une offre technique : qui contient :
- La déclaration à soucrire (renseignée, datée et signée).
  - Plannings d'exécution des travaux.
  - Le cahier des charges portant à la dernière page la mention manuscrite « lu et accepté ».
  - Mémoire technique justificatif (renseigné, daté et signé), (document éliminatoire).
3. Une offre financière : qui contient :
- La lettre de soumission (renseignée, datée et signée).
  - Le bordereau des prix unitaires renseigné en chiffres et en lettres (daté et signé).
  - Le détail quantitatif et estimatif (renseigné, daté et signé).
- Seuls les entreprises titulaires d'une qualification catégorique Trois (III) et plus activité principale hydraulique, ayant déjà réalisés au moins un projet similaires, (Réseaux d'irrigation, réseau alimentation en eau potable, réseau d'assainissement, réseau de drainage agricole) certifié par les attestations de bonne exécution délivrées par un organisme public peuvent soumissionner.
- Le cahier des charges doit être retiré par le soumissionnaire ou son représentant dûment désigné.
  - La durée de préparation des offres est fixée à 15 jours à compter de la première parution du présent avis sur les quotidiens nationaux ou sur le BOMOP.
  - Les soumissions doivent être déposées le dernier jour de la période de préparation des offres avant 12h00, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date de dépôt des offres sera reculée jusqu'au jour ouvrable suivant.
  - Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 90 jours augmentée de la période de préparation des offres à compter de la date de dépôt des offres.
  - L'ouverture des plis des dossiers de candidatures, des offres techniques et financières se fera en séance publique au niveau du siège de la direction des services agricoles à 14 h 00 mn à la même date de dépôt des offres.

DK NEWS

Anep : 809 443 du 03/04/2018

## RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE



## AVIS DE PROROGATION DU DELAI DE DEPOT DES OFFRES

La direction de l'Unité Postale de la Wilaya de Skikda informe les participants a l'avis de Concours d'architecture N°:01/2018 publier au site web Algérie poste le 05/03/2018 et paru a la presse nationale EL SAKER & DK NEWS le 12/03/2018 que le délai de dépôts des offres relatif à l'étude Et Suivi Des Travaux de construction D'un siège de direction + Bureau poste +02 logements est prorogé comme suit :

Le délai de remise des offres, initialement prévu le 04/04/2018 a 12h00, est reporté au 15 avril 2018.

L'Ouverture des plis est prévue le même jour le 15 avril 2018 à 14h00.

Les participants sont conviés à y assister.

DK NEWS

Anep : 23001321 du 03/04/2018

## EXPOSITION Les artistes Mizo et Mohamed Belaid exposent à New York

Les artistes plasticiens Mizo et Mohamed Belaid exposent, du 1er au 30 juin, des œuvres contemporaines algériennes à la galerie d'art newyorkaise "Umbrella Arts New York", ont annoncé dimanche à Alger les responsables de la compagnie de production artistique "Warn-Arts".

Ce projet artistique intitulé "The Northafrican Resonance" prévoit d'exposer des œuvres de l'artiste céramiste contemporain Mohamed Belaid et du photographe d'art et plasticien Mizo, Hamza Ait Mikideche de son vrai nom.

Ce projet ambitionne de promouvoir et de donner de la visibilité à l'art contemporain algérien dans une ville qui connaît un marché de l'art très dynamique et qui compte près de 3000 expositions par mois, explique Imen Bessah Amrouche, historienne de l'art et cofondatrice de la compagnie "Warn-Arts". Le projet comporte également une résidence de création à l'adresse des deux artistes exposant qui ont déclaré vouloir représenter et véhiculer "une image réelle et contemporaine de l'art algérien et de la société algérienne loin des cartes postales et de la folklorisation".

Céramiste contemporain, Mohamed Belaid travaille depuis plusieurs années sur une conception moderne et figurative de l'art de la céramique en diversifiant les formes, les ornements et les supports.

Il a exposé ses œuvres à Alger, Barcelone et Varsovie et enseigne également son art dans son atelier à Alger. Adeptes de la photo-peinture, Mizo allie la photographie d'art, la



photographie de mode et la peinture, puisant son inspiration dans l'actualité et la société qui l'entoure.

Artiste prolifique et innovant Hamza Ait Mikideche a déjà produit une dizaine de collections exposées à Alger et exporté ses œuvres au Royaume-Uni, au Etats-Unis, en Espagne ou encore au Canada.

Dans leurs domaines respectifs ces deux artistes sont les premiers algériens à exposer dans une galerie newyorkaise. "Warn-Arts" est une compagnie de production artistique qui a vu le jour à New York en 2017, suite à la rencontre de Imen Bessah

Amrouche et Samia Ait Halla, spécialiste en finance et en Marketing travaillant à New York, qui ont créé cette agence avec l'objectif de partager et promouvoir l'héritage culturel algérien.

Les fondatrices de "Warn-Arts" ont confié être en contact avec plusieurs plasticiens algériens en vue de concevoir d'autres projets d'échanges artistiques avec les Etats-Unis tout en mettant en avant les compétences algériennes en matière de communication, de conception et de production de visuels.

## Inauguration de la 6<sup>e</sup> Exposition photographique internationale "Une image, une femme"

La 6<sup>e</sup> édition de l'Exposition photographique internationale, intitulée "Une image, une femme", a été inaugurée dimanche à la Galerie Baya au Palais de la culture Moufidi Zakaria, mettant en avant des portraits et des scènes retraçant la vie quotidienne de la femme. Présent à ce vernissage, le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi a relevé l'intérêt croissant de beaucoup de jeunes pour la photographie, insistant sur l'importance de ce genre d'expositions pour encourager les jeunes talents et leur offrir l'opportunité de faire connaître leurs œuvres. Evoquant le thème retenu pour cette exposition, il a estimé qu'en sus de mettre en valeur la femme, il dénote de l'attachement des jeunes à leur patrimoine et partant à la préservation de la mémoire nationale. Organisée par l'association culturelle et photographique "Focus", l'exposition, qui se poursuivra jusqu'au 4 avril, propose les œuvres de 43 photographes algériens et étrangers, représentant des portraits de femmes et des scènes de leur vie quotidienne. Œuvres de professionnels ou d'amateurs, les photographies déclinent dans leur pluralité les espoirs et préoccupations de la femme et un attachement au patrimoine national, une partie de ces clichés étant dédiée aux costumes traditionnels des différentes régions du pays. Parmi les portraits exposés de femmes en tenues traditionnelles, une photographie de l'artiste Thanina Benkaci, et d'autres de femmes terguies et algéroises, en sus de photos de femmes africaines et de "Mapuches" de l'artiste argentine Irina Luzines. La souffrance de femmes âgées encore livrées, au quotidien, à un travail éprouvant pour gagner leur pain a été mise en évidence par l'Egyptienne Dounia Saïd dans "Vendeuse de fruits" et de l'Algérien Tahdechou Fouad "Esprit de vie". Les espoirs et ambitions de la femme ont été consacrés également par une photo intitulée "Jugement" de Medjat Farouk Islam et un portrait de Dihia Kaci. Le président de l'association "Focus", organisatrice de l'événement a affirmé qu'après sa clôture le 4 avril, l'Exposition sera en tournée dans les villes de Béjaïa, Sétif et Tlemcen.

## PREMIÈRES JOURNÉES NATIONALES DE THÉÂTRE DE MAGHNAIA L'association théâtrale "El Ishrak" de Djelfa remporte le premier prix



L'association théâtrale "El Ishrak" de la wilaya de Djelfa a remporté le premier prix des premières journées nationales du théâtre pour enfants de la ville de Maghnia. Cette troupe, qui a reçu sa consécration vendredi soir au nouveau centre culturel de Maghnia, s'est illustrée par la qualité de sa représentation du quatrième art et de l'interprétation de ses artistes et a été choisie par le jury de ces journées que préside le grand comédien Antar Hellal, plus connu sous le nom de "Aïssa Story", avec comme membres les comédiens Hafidha Bendiaf et Noureddine Merouani, a indiqué, à l'APS, le président de l'association organisatrice "El

Ishrak" culturel et touristique, Houdayfa Djazoul. Les prix des meilleures réalisations et scénographies sont revenus, respectivement aux associations "El Manara" culturelle de Korso (wilaya de Boumerdes) et "Essitar d'or" de la wilaya de Mostaganem, a-t-il poursuivi, faisant savoir que les prix des meilleures interprétations féminine et masculine ont échu aux comédiens Moussaoui Hayat de Boumerdes et Chakor Soufiane de Bejaïa. Pas moins de dix troupes théâtrales de dix wilayas du pays ont pris part, du 25 au 30 mars courant, à cette manifestation, dont le coup d'envoi a été donné, par le wali de Tlemcen, Ali Benyaïche,

qui a annoncé la proposition aux autorités concernées de l'officialisation de ces journées théâtrales.

Organisée sous le parrainage du ministère de la Culture et du wali de Tlemcen, cette manifestation culturelle entend, selon le président de l'association, développer le quatrième art à Maghnia en s'intéressant aux enfants, un véritable réservoir pour cette spécialité.

Outre les représentations théâtrales par des troupes venant, notamment, de Boumerdes, M'sila, Maghnia, Tissemsilt, Tiaret, Mostaganem et Médéa, ces journées ont enregistré l'organisation d'ateliers de formation.

## Publicité

### RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville



OPGI de la Wilaya de Tipasa  
Cité Administrative AU1- Tipasa



## 1<sup>er</sup> avis d'adjudication Vente du droit au bail des locaux commerciaux

L'OPGI de la Wilaya de Tipasa met en vente par voie d'adjudication - soumissions cachées - au plus offrant, le droit au bail de Deux (02) locaux à usage commercial, artisanal et professionnel non aménagés répartis comme suit :

Adresse	Local N°	Superficie du local M <sup>2</sup>	Mise à prix	Loyer mensuel
Rue de la république KOLEA (accoté de la bibliothèque)	68	65,00	3 900 000,00	15 000,00
Cité 158 Logts Bt 15 SIDI GHILES	01	80,25	4 012 500,00	20 000,00

Les soumissionnaires intéressés par le présent avis sont invités à se présenter au siège de la direction générale de l'Office sis à l'adresse susmentionnée - Département Finances et comptabilité (D.F.C) pour le retrait des cahiers des charges contre paiement de la somme de 2 500,00 DA. Les soumissions présentées conformément aux dispositions des cahiers des charges doivent être déposés au niveau du bureau d'ordre - Direction Générale de l'OPGI sous double enveloppe anonyme, l'enveloppe extérieure doit comporter uniquement les indications suivantes :

A

MONSIEUR LE DIRECTEUR GENERAL DE L'OPGI DE LA WILAYA DE TIPASA  
CITE ADMINISTRATIVE - AUI-TIPASA  
SOUMISSION DE VENTE DES LOCAUX COMMERCIAUX  
PROJET DEUX LOCAUX SITUENT AUX DIVERS COMMUNES  
A NE PAS OUVRIR

La date limitée de dépôt des soumissions est fixée à quinze (15) jours à 13 h 00 à compter de la date de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux.

# Programme de la soirée

**TF1 20:00**

## L'arme fatale

Réalisateur : Steve Boyum  
Avec : Clayne Crawford, Damon Wayans



Lorsqu'on retrouve un corps, le crâne fracassé, en bord de mer, Riggs et Murtaugh mènent l'enquête dans l'univers des surfeurs. Des investigations qui ne sont pas de tout repos, entre un gang de surfeurs violents, un homme d'affaires qui délaisse son fils, et un sombre groupuscule suprématiste. Mais Murtaugh reste préoccupé par une affaire personnelle : il ne cesse de penser au nouvel ami de Trish, qu'elle a rencontré lors d'un événement caritatif. Ses craintes finissent par se dissiper lorsqu'il le rencontre enfin. De son côté, Riggs souffre à nouveau de violents cauchemars...



**19:55**

## Paprika

Avec : Victoria Abril, Jean-Baptiste Maunier



Eva, croqueuse d'hommes, mène une revue de strip-tease tous les soirs dans un cabaret parisien. Son quotidien est fait de rires, de batifolages et de beuveries. Un matin, un charmant garçon sonne à sa porte et lui annonce qu'il est son fils. Elle dessaoule. Grâce à ses talents de comédienne, Eva se présente comme Paprika, la femme de ménage. Ce mensonge lui laisse le temps d'observer ce jeune inconnu et d'y voir plus clair. Mais son entourage est en pleine confusion...



**20:00**

## Plus belle la vie

Réalisateur : Benoît d'Aubert  
Avec : Cécilia Hornus, Dounia Coesens



Johanna et Patrick traversent une période compliquée. Leurs pires cauchemars semblent soudainement se réaliser. Entre Nicolas et la police, une véritable chasse à l'homme s'engage. Les forces de l'ordre espèrent parvenir à extirper Blanche et Noé des griffes de l'Enchanteur. Pendant ce temps, au Mistral, Vincent, Jeanne et Rochat cherchent l'amour avec l'aide de Nathan sur une application spécialisée dans le « dating », au cours d'une soirée. Malgré leur scepticisme, ils espèrent tout de même que leur démarche portera ses fruits.

**CANAL+ 20:00**

## Chacun sa vie

Réalisateur : Claude Lelouch  
Avec : Jean Dujardin, Vincent Perez



Le président d'un tribunal doit statuer sur le sort de maître Antoine de Vidas, sur le banc des accusés. Un peu plus tôt, de Vidas assistait à un concert de Johnny Hallyday avant de terminer la nuit en jouant au poker avec ses meilleurs amis, deux policiers. A un autre moment, un médecin résolument optimiste apprend à ses internes à exercer la médecine avec humour et humanité. Jessica, une des ses internes, ne supporte plus l'inconstance de son petit ami, Samuel, un comédien. Nathalie, elle, surprend son mari, Paul, en compagnie intime d'un autre homme.

**6 20:00**

## Recherche appartement ou maison

Réalisateur : Pete Docter  
Date de sortie : 17 juin 2015



Au sommaire : \*Christel\* Stéphane Plaza conseille Christel, 50 ans, responsable comptable pour différentes sociétés du bâtiment, qui recherche un appartement dans le XVI<sup>e</sup> arrondissement de Paris. \*Nicolas et Hélène\* Nicolas, 32 ans, et Hélène, 27 ans, travaillent tous les deux pour une grande enseigne d'électroménager. Ils sont en location dans le vieux Lille dans un appartement qui ne comporte que deux chambres. Véronique Nowak les aide à trouver plus grand, dans le même quartier. \*Eric et Jordan\* Eric, 40 ans, et Jordan, 26 ans, sont ensemble depuis deux ans. Eric est tateur et Jordan responsable du nettoyage dans les hôpitaux de la ville de Lyon. Actuellement en location dans le centre de Lyon, ils souhaitent devenir propriétaires. Sandra Viricel recherche pour eux une maison avec un jardin.

## Jeux

### Samourai-Sudoku n°1836

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

4	1					7	3
5	2					6	1
	7	3	9	5			
	8	5	3	6			
			6				
	6	9	1	7			
	2	8	5	3			
8	9				5	2	
3	6				8	7	

1	4					3	8
8	6					7	9
		9	3	8	4		
		2	6	4	7		
				8			
		6	2	1	8		
		8	4	9	3		
4	9					8	2
6	3					9	4

			2	1			
		4			7		
		4	3				

3	8				7	1		4	2	8			3	4
6	7				4	8			3	7			1	9
		1	7	6	2				6	9	3	7		
		9	2	5	3				2	1	7	5		
				7							3			
		8	1	9	4				3	2	5	4		
		7	4	3	5				7	8	9	1		
1	2					9	3		4	9			7	2
5	9					6	4		6	2			5	8

Horizontalement:

Verticalement:

1. Rebelle - Pronom indéfini
2. Du verbe rendre - Drame japonais - Étain
3. Radon - S'exprimer oralement
4. Qui met en doute - Molybdène
5. Manière de lancer - Vêtement usé
6. Ancien oui - Rejeté - Télévision
7. Préparer le programme d'un examen - Héros du déluge
8. Deux - Accumulation de

1. Caractère d'une personne qui se met facilement en colère
2. Non - Du verbe avoir - Personnage vaniteux
3. Étain - Canine des carnivores
4. Fleuve de Pologne - Zones
5. Branche mère de l'Oubangui - Organisation maritime internationale - Do
6. Mal de dents
7. Négligences - Du verbe

- choses - Administra un stimulant
9. Céréale à petit grain - Pièce centrale traversée par l'essieu
10. Institut français d'opinion publique - Mangée pour la première fois
11. Tantale - Laisser s'écouler un liquide
12. Et le reste - Sucrer le lait - Du verbe voir

### Mots croisés n°1836

Citation de Sully Prudhomme : Journal intime, le 19 juin 1868.

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											



«On croit volontiers ceux qu'on aime, on s' imagine que leur plaisir c'est avoir réussi, et, au fond, c'est se plaire à soi-même. On se complait en soi et dans ses amis.»



## VOLLEY-BALL / CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES CLUBS (CLASSEMENT) : L'OMK EL-Milia face à Nemo Stars d'Ouganda

Le club de volley-ball algérien l'OMK El-Milia, éliminé dès la phase de poules du Championnat d'Afrique qui se déroule au Caire, jouera les matchs de classement (9e-16e places) et affrontera lundi son homologue ougandais de Nemo Stars à partir de 18h00.

Les volleyeurs d'El-Milia ont bouclé le tour préliminaire avec un bilan de 3 victoires obtenues devant les Ethiopiens de Wolaitta (3-0), les Ougandais de Kampala (3-0) et les Camerounais de Port (3-1), contre deux défaites respectivement face aux Kényans de General Service Unit (1-3) et Egyptiens d'El-Djeïch (0-3).

Les quarts de finale, prévus également lundi, seront marqués par une opposition 100% égyptienne entre Samouha et le Club de l'Aviation et une autre 100% libyenne entre Swehly et le Ahly Benghazi, alors que les autres matchs mettront aux prises Al Ahly du Caire (Egypte) à General Service Unit et El-Djeïch à Prisons (Kenya).

Les demi-finales du tournoi sont prévues mardi, alors que la finale est programmée jeudi. Vingt-quatre (24) clubs scindés en quatre groupes (A, B, C, D) ont pris part au tour préliminaire de la compétition. Les 2 premiers de chaque poule se sont qualifiés aux quarts de finale.

### Matchs de classement 9e-16e places / Lundi (en heures algériennes) :

09h00 : Bafia (Cameroun) - University (Zimbabwe)  
11h00 : FAP (Cameroun) - Swimbluepal (Seychelles)  
16h00 : Espoir (RD Congo) - Kampala VC (Ouganda)  
18h00 : OMK El-Milia (Algérie) - Nemo Stars (Ouganda)

### Quarts de finale :

13h00 : Swehly (Libye) - Ahly Benghazi (Libye)  
15h00 : Samouha (Egypte) - Club de l'Aviation (Egypte)  
17h00 : Al Ahly du Caire (Egypte) - General Service Unit (Kenya)  
19h00 : El-Djeïch (Egypte) - Prisons (Kenya).

## CYCLISME/TAC 2018 (6<sup>E</sup> ÉTAPE) : Le Tunisien Ali Nouisri vainqueur à Béjaïa

Le Tunisien du VIB Bahrein, Ali Nouisri a remporté, ce dimanche, la 6<sup>e</sup> étape du 21e tour d'Algérie cycliste, disputée entre Bouira et Béjaïa sur une distance de 138,7 km et parcourue en 3 h 23 min et 15 secondes. La seconde place est revenue à l'Algérien Abderrahmane Mehdi en 3 h 23 min.43 devant l'Espagnol Costa Sofia Axel du (VIB Bahrein), qui a réalisé le même temps. La course parcourue par un temps printanier, à travers des paysages, alliant plaines, collines et cols, a été âprement disputée, notamment par un groupe de dix cyclistes. Après une tentative d'échappée de quelques coureurs, notamment des Français Thomas Maubovzeik et Raphael Vérini dès le 10eme km, qui a vite fait de s'émousser, la caravane, a fait place à un peloton de 10 cyclistes, qui ont imposé leur suprématie dès le 35e km, à hauteur du col de Haizer (Bouira) et ce jusqu'à l'arrivée. Durant cette empoignée, Nouisri s'est révélé fort résistant, notamment devant la fougue du Marocain Chokri Aziz, sur les cols (meilleur grimpeur de la course) ou de Yacine Hamza sur les parcours plats. (meilleure sprinter). Cette étape, à laquelle ont pris part 71 coureurs a permis par ailleurs à l'Algérien, Abderrahmane Mansouri, de l'UFC Blida de conserver son maillot jaune. Une cérémonie de remise des maillots a été organisée à l'arrivée devant le théâtre régional de Béjaïa en présence des autorités locales et sportives.

APS

## SELON LE COMITÉ OLYMPIQUE ET SPORTIF ALGÉRIEN (COA) La Fédération internationale financera un centre de judo à Tamanrasset

La Fédération internationale de judo (FIJ) a accepté de financer un centre de judo à Tamanrasset (Algérie), qui serait intégré dans le centre Olympafrica de la fondation du Comité international olympique (CIO)-Association des Comités nationaux olympiques d'Afrique (ACNOA), a-t-on appris dimanche du Comité olympique et sportif algérien (COA).

L'annonce a été faite par le président du COA et président par intérim de l'ACNOA, Mustapha Berraf à l'issue de la réunion tenue dimanche à Budapest (Hongrie) avec le président de la FIJ, Marius Vizer, dans l'optique de la création de l'académie africaine de judo à Alger et mettre en oeuvre un programme de développement de la discipline en Algérie et sur le plan africain.

"Nous avons eu une discussion très importante qui devra permettre, non seulement, d'aider le judo algérien à revenir à sa juste place dans le concert international, mais aussi de le placer comme un vecteur d'éducation grâce aux valeurs qu'il véhicule", a indiqué M. Berraf, cité par un communiqué du COA, qualifiant la rencontre de "très positive" et

"fructueuse". Le président par intérim de l'ACNOA a ajouté que l'instance internationale avait accepté la proposition, faite par le COA, pour que l'ex-médaille olympique de bronze de judo, l'Algérienne Soraya Haddad, soit désignée comme coordinatrice du centre académique de judo d'Alger.

Pour sa part, le président de la FIJ s'est dit "convaincu" que ce projet "aidera beaucoup" au développement du judo en Algérie et dans le grand continent africain. "L'Algérie est un grand pays avec un énorme potentiel dans un grand continent qu'est l'Afrique que nous devons absolument soutenir", a-t-il insisté.

Mustapha Berraf s'est dit à cette occasion "très heureux et satisfait du soutien indéfectible de la FIJ et de son président Vizer qui a toujours été aux côtés de l'Afrique", tout en étant convaincu que cela devrait permettre la relance de "la deuxième discipline la plus pratiquée en Algérie".

Il est à rappeler que l'académie de judo est considérée comme un outil important



pouvant aider à diffuser les connaissances et les valeurs de cette discipline sportive. Pour l'ouverture de ce genre d'académie, l'accord de la FIJ est obligatoire.

L'académie de judo aura pour objectif d'organiser des camps d'entraînement et de soutenir les athlètes dans leur préparation en vue des échéances internationales dont les Jeux méditerranéens et les Jeux olympiques, et à partir de là, elle pourra échanger des expériences avec les académies de la même discipline d'autres pays.

La FIJ apportera désormais son soutien à travers la mise en place de tous les moyens, techniques et logistiques, pour la réussite de ce projet et sa concrétisation dans les plus brefs délais. Par la suite, la Fédération algérienne de judo (FAJ) doit mettre en place une commission de suivi et de coordination pour la concrétisation de ce projet en collaboration avec la di-

rection spécialisée de la fédération internationale.

La Fédération algérienne de luttes associées (FALA) avait, de son côté, obtenu l'an dernier l'accord de l'Union mondiale de la discipline (UWW) pour l'ouverture d'une académie à Alger, sous l'égide du COA.

La création de l'académie de la FIJ a pour objectif d'éduquer les entraîneurs, d'aider les anciens judokas à poursuivre leur chemin dans cette discipline en tant que coaches et contribuer, plus tard, au "développement du judo de la base au niveau élite". "Cette académie est un outil important qui aide la FIJ à diffuser les connaissances et les valeurs du judo dans le monde entier, y compris dans les pays avec moins de traditions et d'expérience dans le domaine, mais avec un grand potentiel et le désir de développer le judo", explique l'instance internationale.

## ÉQUITATION

### Stage de passage de grade au profit de 35 jeunes cavaliers et cavalières à Oran

Un stage de passage de grade a été organisé durant les vacances scolaires au profit de 35 jeunes cavaliers et cavalières âgés de 10 à 14 ans du club "Etrier oranais" au centre équestre "Antar Ibn Chedad" d'Oran. Ce stage d'une semaine, organisé par le club équestre "Etrier oranais" dans le cadre de la formation continue, a été encadré par le moniteur Nouar Sid Ahmed pour les jeunes débutants et Mesbah Mohamed pour les cavaliers confirmés qui préparent des compétitions dont les prochains concours

nationaux de Ouled Fayet et de la Garde républicaine "Haras El Djoumhour" à Alger. Selon le président du club organisateur, Zoheir Remili, ces stages permettent aux jeunes cavaliers de mieux s'affirmer et de progresser, soulignant que le printemps est la période propice aux regroupements de formation pour les jeunes cavaliers de saut d'obstacles âgés de 10 à 16 ans. Le club "Etrier oranais", qui entreprend depuis des années la formation, compte plus de 250 cavaliers et cavalières dont 80 pour cent

des jeunes dont le jeune Mesbah Fahd, qui vient de signer un exploit en remportant une médaille d'argent. "Nous confirmons notre place de meilleur club formateur. Notre grande satisfaction est d'avoir obtenu des résultats par équipes et en individuel", a déclaré, à l'APS, M. Remili, ajoutant que ces bons résultats sont le fruit d'un travail régulier de tous les cavaliers et leurs moniteurs. Je suis fier de ces gamines qui ont débuté à 5 ans et en quelques années de formation ont réussi à monter sur le podium". "Nous

avons aussi des enfants dès l'âge de 3 ans autour des activités baby poney jusqu'à la compétition. Notre école d'équitation et encadrée par des moniteurs diplômés", a-t-il fait savoir. Ces stages permettent un apprentissage progressif sur la technique équestre ainsi que sur les soins à apporter aux chevaux dans un cadre sécuritaire. Une équitation en harmonie avec le cheval. Ils constituent une occasion de mieux connaître le cheval et de tisser avec lui une relation de confiance et de respect", a-t-il encore souligné.

## HANDBALL :

### La paire algérienne Hamidi-Belkhiri invitée par l'IHF à arbitrer au Qatar

La paire algérienne composée de Sidali Hamidi et Youcef Belkhiri a été invitée par la Fédération internationale de handball (IHF) à arbitrer, du 18 au 31 mars, des matchs du Championnat du Qatar 2017-2018 qui est entré dans sa dernière ligne droite, a-t-on appris dimanche des concernés. Le premier match dirigé par les Algériens est celui du leader Al-Wakrah contre la lanterne rouge, Al-Khor (34-25), puis un autre de l'avant-dernier Al-Shamal contre Al-Khor pour la relégation (25-25), un troisième Al-Khor - Al-Arabi (29-37) et enfin une ultime rencontre entre le dau-

phin Al-Rayyan et le troisième Duhail (28-27), comptant respectivement pour les 14e, 15e, 16e et 17e journées de la QHA Senior League. Hamidi (28 ans) et Belkhiri (26 ans) ainsi qu'une autre paire européenne ont été dépêchés par l'IHF sur demande de la Fédération qatarie de handball, laquelle est habituée à recourir à l'arbitrage étranger pour officier des matchs jugés importants et décisifs de son championnat. Les deux hommes avaient tapé dans l'oeil de la Confédération africaine de handball et de l'IHF en janvier dernier, quand ils ont dirigé pour la première fois de leur

jeune carrière arbitrale des matchs de la Coupe d'Afrique des nations Gabon-2018, dont la grande finale Tunisie-Egypte (26-24).

La Fédération algérienne de handball considère que Hamidi, master 2 en éducation physique et professeur dans un lycée et Belkhiri, étudiant en 4e année pour l'obtention d'un doctorat en informatique à l'Université des sciences et de la technologie Houari-Boumediene (USTHB) représentent le futur du sifflet algérien.

APS

## SKIKDA : 39 blessés dans les incidents survenus après le match entre la JSMS et l'ASOC

Trente-neuf (39) personnes, âgées entre 18 et 53 ans, ont été blessées samedi soir suites aux incidents survenus au stade du 20-août-1955 de Skikda après le match qui a opposé la Jeunesse Sportive Madinet Skikda (JSMS) à l'Association Sportive Olympique de Chlef (ASOC) pour le compte de la 24<sup>ème</sup> journée du championnat de ligue 2 Mobilis, a-t-on appris dimanche des services de la Protection civile.

La même source a précisé que des éléments de la sûreté nationale figurent parmi les personnes blessées, précisant que les concernés, policiers et supporters ont été transférés à l'établissement hospitalier "Abdrrezak Bouhara" pour les soins nécessaires.

Pour rappel, des incidents se sont déclarés, dans la soirée de samedi, dans les tribunes du stade du 20 août 1955 avant de se propager dans les quartiers jouxtant cette infrastructure sportive, à la fin du match opposant la JSM Skikda à l'ASO Chlef, terminé sur un nul, évaporant tout espoir d'accession de la Russicada à la ligue 1 Mobilis.

Dans une déclaration à l'APS, le chef de sûreté de wilaya, le commissaire principal Mohamed Khazmat, a fait savoir qu'un dispositif sécuritaire mené par les éléments de la police de Skikda en collaboration avec des unités d'autres wilayas a été mis en place en prévision de ce match et "d'éventuels dépassements".

## Les Ligues de wilayas d'El Bayadh, Laghouat et Médéa bénéficient de nouveaux sièges

Les Ligues de football des wilayas d'El Bayadh, de Laghouat et de Médéa ont reçu dimanche à Alger les clés de leurs nouveaux sièges de la part du ministre de la Jeunesse et des Sports (MJS) El Hadi Ould Ali.

"Cette opération est la première d'une longue série, puisque 31 autres Ligues de wilayas bénéficieront prochainement de leurs propres sièges", a annoncé le MJS dans l'allocution ayant précédé la remise des clés, effectuée à la salle de conférences du stade 5-Juillet.

Sur le total de 48 Ligues de wilayas que compte l'Algérie, seules 14 d'entre elles disposaient déjà de leurs propres sièges, alors que les 34 autres étaient toujours dans l'attente de locaux.

Les Ligues d'El Bayadh, Laghouat et Médéa sont donc les premières parmi les 34 à disposer désormais de leurs propres sièges.

"Le coup de l'opération pour les 34 ligues s'élève à 400 millions de dinars", a fait savoir M. Ould Ali concernant cette nouvelle initiative de l'Etat, qui s'inscrit dans le cadre de son vaste programme pour le développement du sport national, le football en particulier.

Dans la même perspective, "le gouvernement a accordé une aide à 1831 clubs amateurs de football, dont 56 de football féminin", a ajouté le ministre, en soulignant que les clubs du Sud ont bénéficié d'une dotation supplémentaire.

"Nous espérons que cette aide permettra aux clubs amateurs d'avancer dans la quête de développer notre football, qui reste le sport N.1 sur le plan national, particulièrement chez les jeunes", a espéré le ministre.

APS

## LIGUE 1 (24E JOURNÉE) CLASSEMENT DES BUTEURS: Statu quo en tête, doublé de Derrardja

La tête du classement des buteurs du championnat de Ligue 1 Mobilis de football reste toujours dominée par l'attaquant du CS Constantine Mohamed Amine Abid, suivi d'Oussama Darfalou (USM Alger), au terme de la 24<sup>e</sup> journée de la compétition, marquée par un doublé signé Walid Derrardja (MC Alger).



Muets lors de cette journée, Abid (14 buts) et Darfalou (13 buts) ont été suivis par le duo composé de Mustapha Djallit (JS

Saoura) et Samy Frioui (USM Blida) qui se partagent la 3<sup>e</sup> place avec 11 buts chacun. L'attaquant du MCA Walid Derrardja s'est

distingué par un doublé inscrit face à l'USM Blida (4-1). L'ancien joueur du MCE Eulma (Ligue 2) compte 5 buts en Ligue 1

et 9 réalisations, toutes compétitions confondues. La course pour la succession d'Ahmed Gasmi (NA Hussein-Dey), sacré meilleur buteur de la saison dernière avec 14 réalisations, dont 8 sur penalty, s'annonce ainsi palpitante.

### Classement des buteurs:

14 buts : Mohamed Amine Abid (CS Constantine)  
13 buts : Oussama Darfalou (USM Alger)  
11 buts : Mustapha Djallit (JS Saoura), Samy Frioui (USM Blida)  
8 buts : Zakaria Naïdji (Paradou AC), Hamza Banouh (USM El-Harrach/ES Sétif)  
7 buts : Abderrahmane Hachoud (MC Alger)  
6 buts : Mohamed Toumi (MC Oran), Sid-Ali Yahia Chérif (JS Saoura), Mohamed Tiaïba (MC Oran), Mohamed Souibaâ (MC Oran/MC Alger).

## PREMIER LEAGUE ANGLAISE (32E J) NEWCASTLE - HUDDERSFIELD 1-0 : Slimani était "un bon atout" pour nous, estime Benitez



L'entraîneur espagnol de Newcastle Rafael Benitez a salué la première apparition de l'attaquant international algérien Islam Slimani samedi

lors de la victoire décrochée à domicile face à Huddersfield Town (1-0), dans le cadre de la 32<sup>e</sup> journée du championnat anglais de football.

"Avec la façon dont le jeu allait, nous avions besoin de changer quelque chose, pas parce que nous jouions mal, mais parce qu'il (Slimani, NDLR) se définissait bien dans le jeu. Il a bien joué, il se battait, défiant dans les airs, tenant le ballon. Il était un bon atout pour nous", a

affirmé Benitez dans un entretien à BBC Radio. Slimani, remis d'une blessure à la cuisse, a fait son apparition en cours de jeu en seconde période (75<sup>e</sup>) en remplacement de son coéquipier Dwight Gayle. L'ancien joueur du Sporting Lisbonne (Portugal) a retrouvé les terrains mardi dernier avec l'équipe nationale lors du match amical perdu face à l'Iran (2-1) à Graz (Autriche). Son dernier match remontait au 1<sup>er</sup> janvier dernier sous les couleurs de son ancien club Leicester City. Prêté à Newcastle jusqu'à la fin de la saison, Slimani (29 ans) comptait 12 apparitions en Premier League avec Leicester cette saison pour un but marqué, alors qu'il s'est distingué en Coupe de la Ligue anglaise avec 4 réalisations.

## CHAMPIONNAT TURC DE FOOTBALL (27E JOURNÉE) : Feghouli "heureux" à Galatasaray

Le milieu international algérien Sofiane Feghouli, auteur dimanche de son sixième but en championnat turc de football, lors de la victoire à domicile face à Trabzonspor (2-1), s'est dit "heureux" d'être au sein du club stambouliote, leader à l'issue de la 27<sup>e</sup> journée de "Super Lig".

"Je suis heureux d'être à Galatasaray, l'équipe est très bonne. C'était très important pour nous de gagner. Nous voulions garder notre position en tête.

Notre premier match avec Trabzonspor ne s'est pas bien passé, je voulais marquer des buts dans ce match et j'ai trouvé la faille

grâce à une passe de Mariano", a-t-il déclaré à l'issue de la partie, cité lundi par la presse locale.

Feghouli (28 ans) a ouvert le score à la 7<sup>e</sup> minute, prenant part à l'intégralité de cette rencontre. Un succès qui permet à Galatasaray de préserver sa position de leader avec 57 points, une longueur de plus sur son dauphin d'Istanbul Baskasehir, vainqueur sur le terrain d'Akhisarspor (2-1), à sept journées de l'épilogue.

Ecarté de l'équipe nationale depuis l'arrivée en octobre dernier du sélectionneur national Rabah Madjer, Feghouli est de-



venu l'une des pièces maîtresses de l'entraîneur stambouliote Fatih Terim. Le joueur algérien avait rejoint Galatasaray l'été der-

nier pour un contrat de cinq ans en provenance de West Ham (Angleterre) avec lequel il avait passé une période difficile.

## LIGUE 1 MOBILIS : Le MC Oran perd de sa solidité à l'extérieur, le titre s'éloigne

Même s'il partage la deuxième place au classement des meilleures équipes en déplacement avec le NA Hussein Dey et le CS Constantine, le MC Oran a perdu de sa solidité hors de ses bases comme l'attestent ses deux derniers cuisants échecs dans ce registre.

Les Oranais, provisoirement deuxièmes au classement de la Ligue 1 Mobilis après 24 journées, ont concédé samedi passé leur deuxième défaite de rang à l'extérieur, cette fois-ci sur le terrain de l'ES Sétif.

Pis, la défense des "Hamraoua" réputée pour être l'une des meilleures du championnat il y a quelques journées, a pris une nouvelle "gifle", en encaissant quatre buts, soit le même tarif que leur avait réservé le MC Alger lors de leur avant-précédent déplacement.

Deux lourdes défaites qui ont remis en cause les ambitions des Oranais de renouer avec le titre de champion qui les fuit depuis 1993, lesquelles ambitions ont été clairement affichées par les fans depuis que leur équipe est montée sur le podium, et traduites justement par un déplacement massif de ces supporters à Alger et Sétif.

Mais force est de constater qu'en perdant de leur brio en déplacement où ils ont obtenu pas moins de 16 points avant leurs déroute contre le MCA et l'ESS, les protégés de l'entraîneur Moez Bouakaz, se compliquent la tâche de déloger le leader, le CSC de sa première place.

Le MCO est désormais devancé de cinq points par les Constantinois, et risque même de perdre sa deuxième place au profit du MCA si ce dernier parvenait à remporter son match en retard sur le terrain de la JS Kabylie mardi.

Et comme par hasard, les deux lourdes défaites de la saison concédées par le MCO à Alger et Sétif sont intervenues chacune après un repos forcé de plusieurs jours auquel était contraint ses joueurs.

Une donne mise en exergue par l'entraîneur Bouakaz pour justifier les récents déboires des siens, non sans regretter qu'ils soient stoppés à chaque fois dans leur élan par des trêves à répétition. Cela n'a pas pour autant évité au technicien suisse-tunisien les critiques, alors que jusque-là il était très adulé dans les milieux du club phare de la capitale de l'Ouest.

Des critiques auxquelles l'intéressé a répondu en rappelant que le titre de champion ne figurait jamais dans les objectifs de sa formation qui réussirait, à ses yeux, un véritable exploit si elle parvenait à terminer le championnat sur le podium.

## LIGUE 1 MOBILIS (23E JOURNÉE/ MISE À JOUR) : JSK-MCA, un "clasico" des extrêmes

La JS Kabylie jouera son avenir en Ligue 1 Mobilis de football, en accueillant aujourd'hui au stade du 1er-novembre de Tizi-Ouzou (17h00) le MC Alger dans un clasico des extrêmes qui s'annonce explosif, pour le compte de la mise à jour de la 23e journée du championnat.



l'écart avec le leader.

On n'a pas le droit à l'erreur dans le sprint final", a insisté l'entraîneur du Mouloudia le Français Bernard Casoni, qui pourra compter sur un compartiment offensif de feu pour tenter de déplumer les "Canaris" à Tizi-Ouzou. En match aller (8e journée), le MCA avait emporté au stade Omar-Hamadi

Reléguable à l'issue des rencontres de la 24e journée disputées le week-end dernier, la JSK (14e, 23 pts) doit impérativement l'emporter face au Doyen s'il veut conserver ses chances dans l'optique du maintien.

Un faux-pas des Kabyles serait lourd de conséquences d'autant que la suite du parcours sera difficile, avec au menu des matchs couperet contre des équipes jouant le haut du tableau et des équipes luttant pour le maintien.

"Si on joue comme on l'a fait face à l'USM Blida et l'US Biskra, on battra le MCA.

Le match ne sera pas facile, mais nous avons les moyens de glaner les trois points de la victoire devant notre public", a affirmé le défenseur central Essaid Belkalem, qui vient de retrouver l'équipe nationale après une longue absence, mais sans pouvoir jouer la moindre minute lors des deux matchs

amicaux face à la Tanzanie (4-1) et l'Iran (défaite 2-1).

Le président de la JSK Chérif Mellal a annoncé la couleur en exigeant de ses joueurs six points lors des deux prochains rendez-vous à domicile face au MCA puis devant l'ES Sétif.

"On recevra le MCA mardi puis l'Entente samedi prochain, et pour qu'on quitte la zone de relégation, nous devons impérativement gagner ces deux matchs. Cela dit, je veux les six points". De son côté, le MCA (3e, 40 pts) jouera un match crucial dans l'optique de reconquérir un titre qui fuit le club depuis 2010.

Une victoire des Algérois leur permettrait de frapper d'une pierre deux coups : s'emparer de la deuxième place et réduire l'écart avec le leader le CS Constantine à trois points.

"Si l'on veut gagner le titre, on doit battre la JSK pour pouvoir réduire

(Bologhine) sur le score de 2 à 0 grâce à un doublé de Walid Derradja.

Stade du 1er-novembre : JS Kabylie - MC Alger 17h00

Classement :	Pts J
1). CS Constantine	46 24
2). MC Oran	41 23
3). MC Alger	40 24
4). USM Alger	38 24
→). NA Hussein-Dey	38 24
6). JS Saoura	36 24
→). ES Sétif	36 24
8). Paradou AC	35 24
9). USM Bel-Abbès	29 24
10). CR Belouizdad	27 24
11). Olympique Médéa	26 24
12). DRB Tadjananet	24 24
→). USM El Harrach	24 24
14). JS Kabylie	23 23
→). US Biskra	23 24
16). USM Blida	18 24.

## CHAMPIONNAT INTER-RÉGIONS (GR.OUEST) : La JSM Tiaret à 3 points de l'accession, l'entraîneur Benamar jubile

La JSM Tiaret, leader incontesté et incontestable du championnat inter-régions (groupe Ouest), a besoin de trois points pour valider officiellement son accession en division nationale amateur, alors que son entraîneur Ahmed Benamar jubile déjà, estimant que son équipe a pleinement mérité l'accession.

"Notre accession ne souffre d'aucune contestation, après avoir dominé notre

championnat de la tête et des épaules, a déclaré lundi à l'APS, le patron technique de la JSMT. En effet, après une première partie de saison marquée par une forte concurrence de la part du CR Temouchent, "Ezzarga" a fini par faire cavalier seul lors de la seconde, profitant de contre-performances enchaînées de son concurrent direct dans la course à la montée. Les choses sont devenues d'ailleurs plus sim-

ples pour les protégés de Benamar depuis qu'ils se sont vus attribués les trois points de leur match arrêté sur le terrain du CRT, lors de l'avant précédente journée, alors que le score était de parité (0-0).

Depuis d'ailleurs, les dés semblaient jetés dans le groupe Ouest, une hypothèse confortée par le nul ramené par la JSMT de son voyage à Mostaganem face au Widad local (1-1) au moment où le CRT a trébuché sur le terrain du CRB Sfisef (1-0).

Du coup, les Tiaretis ont creusé l'écart avec leur poursuivant immédiat en le portant à 12 points, avant seulement cinq journées de la fin du championnat.

"Nous sommes en train de cueillir le fruit des efforts énormes déployés par les joueurs, le staff technique et le staff dirigeant, sans oublier l'apport de notre public.

Tout cela a été traduit par notre domination copieuse dans notre championnat, parvenant à nous illustrer sur tous les niveaux.

La preuve, nous possédons la meilleure attaque (59 buts marqués) et la meilleure défense (9 buts encais-

sés", s'est réjoui le coach. La JSMT demeure également la seule formation, parmi les 64 pensionnaires de la Ligue inter-régions, à n'avoir pas goûté à la défaite après 25 journées de compétition.

Justement, le prochain objectif de Benamar sera tout simplement de garder cette invincibilité, a-t-il dit, histoire de réaliser un record en la matière.

A Tiaret, tout le monde espère que son équipe, fondé en 1943, fasse de cette montée en Division nationale, une première étape dans le processus du renouveau lancé par le président Ahmed Feghouli dès qu'il a pris ce club en mains l'été dernier, après que la JSMT ait touché le fond pendant plus de deux décennies.

Les supporters de la JSMT pourraient d'ailleurs fêter l'accession de leur équipe dès vendredi prochain à l'occasion de la réception du CRB Sfisef.

Une victoire des camarades de l'ancien international et meneur de jeu de l'ASO Chlef, Mohamed Messaoud, rendra officielle la montée de leur équipe à l'étage supérieur.

## CHAMPIONNAT NATIONAL MILITAIRE (INTER-ÉCOLES) DE FUTSAL:

### Coup d'envoi de la compétition à Blida

Le coup d'envoi du Championnat national militaire (inter-écoles) de futsal a été donné, lundi, au niveau de l'Ecole des techniques de l'intendance chahid "Djilali Bounaïma", relevant de la première région militaire de Blida.

Quelque 19 équipes (dont trois féminines) représentant 19 écoles militaires de différentes régions militaires du pays prennent part à cette compétition, dont l'encadrement est assuré par des arbitres militaires, en présence du président de la Ligue nationale de football.

Dans son allocution d'ouverture de ce championnat, le commandant de l'Ecole des techniques de l'intendance, le colonel Mourad Kadi a souligné l'inscription de cet événement sportif au titre des efforts de "promotion du sport militaire au rang qui lui sied au double plan national et international".

Il a cité pour preuve du haut niveau atteint dans ce domaine, la Coupe du monde de football obtenue deux (2) fois par l'équipe nationale militaire, outre son classement avancé lors de la dernière édition de la coupe du monde militaire de football.

Le sport militaire est, également, à la base de la formation physique et mentale de l'élément militaire, a-t-il ajouté, soulignant, par là, l'"intérêt suprême" accordé par le Haut commandement de l'Armée nationale populaire (ANP, au sport, et ce en lui affectant, a-t-il dit, "un important volume horaire dans les programmes de formation et de préparation au combat des unités et troupes militaires.

Les épreuves de ce championnat se poursuivront jusqu'à jeudi prochain, avec le déroulement des tours éliminatoires, avant les demi-finales, puis la finale, qui désignera le vainqueur.

## CHELSEA NE VEUT PLUS DE CONTE !

C'est annoncé depuis plusieurs semaines, Antonio Conte ne devrait pas poursuivre sa mission à Chelsea. En effet, le média The Times affirme que les Blues aimeraient qu'une équipe, intéressée par l'italien, lui fasse une offre afin d'éviter de verser la dernière année de salaire de l'ancien coach de la Juventus Turin qui est estimé à 10 millions d'euros par an.



## Salah moins attractif ?

Auteur d'une saison phénoménale avec le Liverpool FC, Mohamed Salah a déjà inscrit 29 buts en Premier League et attire en ce sens les convoitises des clubs de premier plan, à l'image du FC Barcelone et surtout du Real Madrid, qui ferait de l'attaquant international égyptien une priorité de recrutement au moment de trouver un potentiel successeur au Gallois Gareth Bale.

Mais selon les informations du Daily Express, Blaugranas et Merengues seraient refroidis à l'idée d'engager l'ancien joueur de l'AS Rome ou de Chelsea. D'une part les Reds, qui espéreraient 220 M€ en indemnité de transfert, se montreraient trop gourmands, et d'autre part le premier concerné ne serait lui pas forcément enclin à quitter les bords de la Mersey l'été prochain, ce malgré le prestige de ses prétendants.

## DE BRUYNE VEUT LE TITRE CONTRE MU

**Avec 16 points d'avance sur Manchester United, Manchester City survole la Premier League cette saison.**

Les Skyblues pourraient même être sacrés dès samedi prochain en cas de succès contre leur dauphin. Le milieu offensif Kevin De Bruyne espère bien jouer ce vilain tour au voisin. "Gagner le titre contre United serait spécial. Ce serait tellement bon d'être sacré en gagnant contre MU, pour les fans ce serait vraiment spécial. Ce serait merveilleux, un moment à part. On connaît l'histoire entre les deux clubs, ce serait historique", a déclaré le Belge. Les Red Devils de José Mourinho préféreraient éviter cette humiliation.



## Vidal bien présent à Séville

Mardi soir, le Bayern Munich sera en Espagne pour défier le FC Séville en quart de finale aller de la Ligue des champions. Jupp Heynckes a dévoilé la liste des joueurs retenus pour cette échéance, et Arturo Vidal sera de la fête, lui qui avait manqué le festival de samedi dernier face au Borussia Dortmund en Bundesliga (6-0), la faute à une blessure à une cuisse. Kingsley Coman continue lui de soigner sa cheville, alors que Franck Ribéry et Corentin Tolisso ont été convoqués. Le groupe: Ulrich, Strake, Früchti - Süle, Hummels, Rafinha, Bernat, Boateng, Alaba, Kimmich - Thiago Alcantara, Martinez, James, Rudy, Vidal, Tolisso - Wagner, Ribéry, Lewandowski, Robben, Müller.

## DEUX SEMAINES D'ABSENCE POUR NACHO

Le Real Madrid a communiqué ce lundi, sur la blessure de Nacho, sorti lors de la rencontre contre Las Palmas, samedi (3-0). L'international espagnol souffre d'une «déchirure dans le mollet droit», ce qui le privera des pelouses environ deux semaines. Nacho voyagera tout de même avec son équipe à Turin, pour le quart de finale aller de Ligue des champions, mardi (20h45). Mais ne pourra participer à la rencontre.

## Gameiro porte l'Atletico

En s'imposant 1-0 face au Deportivo La Corogne ce dimanche dans le cadre de la 30e journée de Liga, l'Atletico Madrid a conforté sa deuxième place au classement tout en revenant à neuf points du leader, le FC Barcelone, tenu en échec par le FC Séville (2-2) samedi. En l'absence de Griezmann, suspendu, et avec Diego Costa sur le banc au coup d'envoi, le Français Kevin Gameiro s'est chargé de faire la différence sur penalty (34e). En face, les hommes de Clarence Seedorf, 19es, regretteront leurs occasions manquées en début de partie.



## Buffon : «Aucune équipe n'est invincible»

Gianluigi Buffon, le gardien de but de la Juventus Turin, s'est confié dans les colonnes de Marca sur le quart de finale aller de la Ligue des Champions contre le Real Madrid, mardi soir. Reconnaisant que le club merengue est "une meilleure équipe" que la Vieille Dame, et "la meilleure équipe du monde", le portier italien veut croire à l'exploit. "Aucune équipe n'est invincible. C'est une équipe très compliquée à battre. Le Real Madrid est peut être favori, mais maintenant c'est du 50-50. Nous devons être ambitieux. Il y a l'histoire et le présent, mais la Juve est une équipe qui sait remporter des titres."

## ALGÉRIE-ROUMANIE

### Bouhadja passe en revue avec le MAE roumain le renforcement des relations bilatérales dans divers domaines

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Saïd Bouhadja a passé en revue, dimanche à Alger, avec le ministre roumain des Affaires Étrangères, Teodor Melescanu, les relations algéro-roumaines dans divers domaines.

Les deux partis ont mis l'accent sur "la nécessité de redynamiser les relations bilatérales et le renforcer dans divers domaines au mieux des intérêts des deux pays, à travers la promotion de la coopération, d'autant que les relations historiques qui lient les deux pays motiveront l'intégration et l'action commune", indique un communiqué de l'APN.

Cette occasion, le Président de l'APN a rappelé que la mise en place du groupe d'amitié algéro-roumain effectuée récemment "permettra à ces membres ainsi qu'aux membres des deux comités des affaires étrangères au sein du conseil des deux pays d'échanger les visites de manière à échanger les expériences et à prendre connaissance sur les mécanismes de travail au sein des deux instances".

Lors de cette rencontre, "M. Bouhadja a rappelé les principes de la politique extérieure algérienne basée sur le respect de la souveraineté des pays et l'adoption de solutions adéquates mettant fin aux conflits", passant en revue, dans cette optique, "les efforts déployés par l'Algérie afin d'aider les antagonistes au Mali et en Lybie à parvenir à une réconciliation nationale, et par la suite rétablir la paix et la stabilité dans ces deux pays".

De son côté, le ministre roumain a salué les relations "exceptionnelles" entre les deux pays, soulignant que la Roumanie "cherche plus que jamais à renforcer les relations bilatérales avec l'Algérie dans divers domaines à travers la création de mécanismes de dialogue politique et des échanges commerciaux".

Il a indiqué dans ce sillage que l'action interparlementaire entre les deux pays "contribuera à davantage de communication et de convergence de vues sur les affaires qui intéressent les deux pays".

L'audience s'est déroulée en présence du président de la Commission des Affaires étrangères, de la Coopération et de la Communauté à l'étranger, à l'APN, Abdelhamid Si Afif.

## ALGÉRIE - ÉGYPTE

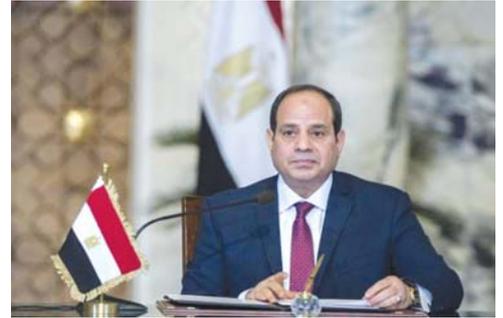
### Le Président Bouteflika félicite Abdel Fattah al-Sissi pour sa réélection à la tête de la République d'Égypte

Le Président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations au président égyptien Abdel Fattah al-Sissi suite à sa réélection à la tête de la République arabe d'Égypte, dans lequel il lui a réitéré son attachement constant et son entière disponibilité à œuvrer, avec lui, au renforcement des relations de coopération entre les deux pays et leur promotion à un rang élevé en réponse aux aspirations des deux peuples frères.

"A l'occasion de votre réélection à la tête de la République arabe d'Égypte et du renouvellement de la confiance du peuple égyptien frère en votre personne, je tiens à vous exprimer au nom du peuple et du gouvernement algériens et en mon nom personnel, mes vives félicitations et mes vœux les plus sincères priant Dieu, Tout Puissant, de vous combler des bienfaits de santé et bien-être et d'accorder au peuple égyptien frère davantage de progrès et de prospérité", a indiqué le président de la République dans son message. "Le peuple égyptien a fait preuve, encore une fois, à travers sa contribution à la réussite des élections présidentielles, du haut degré de sa maturité, de son remarquable

comportement civilisationnel et de sa forte volonté à surmonter les épreuves et à aller de l'avant, en toute confiance et détermination, vers la construction de son avenir dans le cadre de la sécurité et la stabilité sous votre direction éclairée", a ajouté le chef de l'Etat.

"Je saisis cette heureuse occasion pour vous exprimer ma satisfaction quant aux relations distinguées entre nos deux pays frères et vous réitérer mon attachement constant et mon entière disponibilité à œuvrer, de concert avec vous, au renforcement des relations de coopération et de partenariat existant entre nos deux pays afin de les hisser à un niveau élevé répondant aux aspirations des deux peuples frères



et leur garantissant davantage de développement et de progrès", a poursuivi le Président Bouteflika dans son message.

"Priant Dieu, Tout Puissant, de vous assister dans vos nobles missions au mieux des in-

terêts du peuple égyptien frère, je vous prie d'agréer, M. le Président et cher frère, l'expression de mon estime et de ma très haute considération", a conclu le président de la République.

## ALGERIE-PALESTINE

### Journée de la Terre : une halte de solidarité avec le peuple palestinien dans sa lutte contre l'occupant israélien

Les participants à la halte de solidarité organisée, dimanche à Alger, à l'occasion de la commémoration du 42<sup>e</sup> anniversaire de la Journée de la Terre, ont rendu public un communiqué dans lequel ils ont fustigé les violations commises par l'occupant israélien contre le peuple palestinien lors de "la grande marche du retour" ainsi que la position de l'administration américaine envers ces agressions. Organisée par l'ambassade de Palestine en Algérie en coordination avec l'Union nationale des femmes algériennes (UNFA) et l'Ecole supérieure des beaux-arts, cette halte a été caractérisée par un programme riche et diversifié. Parmi les participants figurent, des membres du gouvernement et des deux chambres du Parlement, des représentants du corps diplomatique accrédité en Algérie des cinq continents et des représentants du corps sécuritaire, des parties poli-

tiques, de la société civile outre des représentants des organisations populaires palestiniennes et des membres de la communauté palestinienne en Algérie. Le siège de l'ambassade de la Palestine a été décoré par des fresques réalisées par les étudiants de l'Ecole supérieure des beaux-arts. Ces fresques représentent EL-Qods, le défunt président Yasser Arafat, le président Mahmoud Abbas, ainsi que le président de la République, Abdelaziz Bouteflika et le défunt président Houari Boumediène. Lors de cette halte, il a été souligné que la commémoration de la Journée de la Terre intervenait cette fois dans un contexte difficile marqué par les violations israéliennes commises contre le peuple palestinien et la répression sanglante des manifestants lors de "la grande marche du retour" qui a fait 16 morts et 1.400 blessés en quelques heures. Un

hommage a été rendu à la population palestinienne que ce soit ses hommes, ses femmes ou ceux qui sont descendus dans les villes palestiniennes notamment à Ghaza défiant les coups de feu de l'ennemi, affirmant à Israël et au monde entier leur détermination et leur attachement à cette terre ancestrale ainsi que le droit de regagner leurs foyers.

Lors de cette halte de solidarité, un hommage a été rendu au président de la République, Abdelaziz Bouteflika par l'ambassade de la Palestine en Algérie qui a salué "les qualités du moudjahid Abdelaziz Bouteflika et ses positions envers la cause du peuple palestinien".

L'ambassadeur palestinien a été à son tour honoré par l'UNFA et un olivier a été planté au siège de l'ambassade portant le nom de "l'arbre de la paix et de la concorde".

## ALGÉRIE-VENEZUELA

### Zemali s'entretient avec l'ambassadeur vénézuélien sur le développement des relations bilatérales dans les domaines du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mourad Zemali, s'est entretenu dimanche à Alger avec l'ambassadeur du Venezuela à Alger, José Sojo Reyes sur les relations bilatérales et les moyens de les promouvoir, notamment dans les domaines du Travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, indique un communiqué du ministère.

Au terme de l'audience que lui

a accordée M. Zemali, le diplomate vénézuélien a affirmé que la rencontre a été une occasion pour "examiner les relations bilatérales et les moyens de les développer, notamment dans les domaines du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, ajoute le communiqué.

Ils ont également salué le bon niveau "des relations historiques et privilégiées qui lient l'Algérie et le Venezuela et leur volonté de les

consolider à la lumière de la volonté exprimée par les dirigeants des deux pays", selon la même source.

"L'accent a également été mis sur l'importance de consolider la concertation et la coopération entre les ministères du travail de l'Algérie et du Venezuela concernant les thèmes et questions d'intérêt commun", conclut le document.

